



La performance vous ouvre le monde

Avec Moov, filiale du Groupe Maroc Telecom, profitez du meilleur de la technologie à chaque instant. Vous faire bénéficier des meilleures offres tout en vous offrant la meilleure couverture réseau, c'est ce que Moov accomplit chaque jour pour vous rapprocher de tous ceux que vous aimez.

Togo → Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 10406

Lundi 5 Novembre 2018

200 francs

PROFESSIONNALISATION DU METIER DE JOURNALISME AU TOGO

FIN DE FORMATION DE DOUZE FORMATEURS

Les stagiaires de la formation des formateurs sur les fondamentaux du journalisme du Projet de Formation et d'Appui au secteur de l'Audiovisuel et des Médias (PROFAMED) ont reçu, vendredi, leur certificat de fin de formation. La cérémonie, qui a eu pour cadre le Centre de Formation et de Recyclage en Communication (CFRC), à Lomé, a été présidée par le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, M. Guy Madjé Lorenzo. Y étaient également présents le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Octave Nicoué Broohm, l'ambassadeur de France au Togo, M. Marc Vizy, ainsi que divers invités.

Des certificats de fin de formation ont été remis, vendredi dernier, aux stagiaires de la formation des formateurs sur les fondamentaux du journalisme. Formés dans le cadre du Projet de Formation et d'Appui au

secteur de l'Audiovisuel et des Médias (PROFAMED-Togo), ces récipiendaires ont, pendant 42 jours, suivi une formation qui leur a permis d'acquérir des compétences avérées.

(Suite P. 3)

RECHERCHE DE SOLUTIONS AU PROBLEME DE REDOUBLEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

LES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF EN CONCLAVE A NOTSE

Un atelier de réflexion sur la thématique de redoublement des apprenants dans le système d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (ETFP) a réuni du 29 au 31 octobre à l'hôtel le Berceau à Notsè, les chefs d'établissement du public et chefs travaux formés, les inspecteurs, les cadres du cabinet et du secrétariat permanent du conseil supérieur de l'ETFP, ceux des directions et services centraux, les OSC, les syndicats d'enseignements

et des personnes ressources identifiées.

Organisée par le Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (SP-CSETFP) avec ses fonds propres, cette formation vise à rechercher des solutions au problème du taux de redoublement élevé dans L'ETFP. Elle a permis d'analyser la thématique du redoublement dans

(Suite P. 5)

EMPLOI DES JEUNES ET DEVELOPPEMENT DE LA PREFECTURE DE VO

Les travaux de construction d'un Centre de Recherche et d'Application Agropastoral lancés samedi

Un Centre de Recherche et d'Application Agropastoral (CeRAA) sera bientôt construit dans la préfecture de Vo. Les travaux de construction dudit centre ont été officiellement lancés, samedi, sur le site du projet, par les ministres Sidémého Tomégah-Dogbé du Développement à la Base et Ouro Koura Agadazi de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Initié par les jeunes de mouvement Alollédou-Vo et appuyé par des cadres natifs de la préfecture, ce projet a pour ambition de créer un pôle d'excellence et de valorisation du savoir-faire agricole des populations de la localité. Il s'adresse principalement aux jeunes déscolarisés et les paysans en besoins de renforcement des capacités de production et d'innovation dans le domaine agropastoral.

(Suite P. 3)

SANTE

Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène pour une meilleure santé des populations

Lire page ... 13

HOROSCOPE DU JOUR

NAISSANCE : Les bébés qui naîtront entre le 2 novembre et le 12 novembre auront une grande spiritualité. Ce seront de brillants intellectuels enclins du mysticisme.

BELIER ♈ 21 mars – 20 avril Profession : Vous réussissez généralement une bonne carrière, surtout si vous exercez un métier indépendant et une profession libérale. Affection : Vous avez besoin de passion et vous rejetez la routine. Santé : Ménagez votre dos.	GEMEAUX ♊ 22 mai – 21 juin Profession : Chômeurs, c'est la fin des vaches maigres ! Réjouissez-vous. Affection : Entourez-vous d'un maximum d'ami (e)s, vous passerez une excellente journée. Santé : Bon moral.	LION ♌ 23 juillet – 22 août Profession : Ne relâchez surtout pas vos efforts dans le domaine financier. Affection : L'ambiance est plutôt à l'orage au sein de votre famille et vous êtes directement impliqué dans cette dispute. Santé : La fatigue vous guette.	BALANCE ♎ 23 septembre – 22 octobre Profession : Côtés finances, vous attendiez un remboursement ? Il arrive, rassurez-vous. Affection : Vous serez capable d'établir des relations de confiance. Santé : Bon tonus.	SAGITTAIRE ♏ 23 novembre – 21 décembre Profession : Ne reculez pas devant l'adversité. Faites face, tout ira bien. Affection : Un geste d'amitié, un sourire, un amour solide illuminent votre journée. Santé : Vous aurez besoin de repos.	VERSEAU ♋ 21 janvier – 19 février Profession : Votre attitude est idéale dans le travail. Motivé et serviable. On peut compter sur vous. Affection : Ne négligez pas vos ami (e)s fidèles, au risque de les perdre. Santé : Economisez votre énergie.
TAUREAU ♉ 21 avril – 21 mai Profession : Vous avez la possibilité de faire une bonne affaire aujourd'hui. Alors offrez-vous ce petit plaisir. Affection : L'idée de vous engager davantage vous séduira. Santé : Bon équilibre en vue.	CANCER ♋ 22 juin – 22 juillet Profession : Vous estimez que vous n'évoluez pas assez vite, ce qui est faux, si vous regardez les faits objectivement. Affection : La majorité d'entre vous auront droit à une vie amoureuse stable. Santé : Tonus en demi-teinte.	VIERGE ♍ 23 août – 22 septembre Profession : Au bureau, évitez de vous faire remarquer...remotivez-vous ! Affection : Parole non tenue, petite trahison, il pourrait y avoir de la déception dans l'air. Santé : Gare aux nuits agitées.	SCORPION ♏ 23 octobre – 22 novembre Profession : Quelques tensions pourraient survenir dans le cadre de vos activités. Affection : Vous décidez de gâter votre partenaire. Santé : La natation ou la marche à pied, voilà ce qu'il vous faut.	CAPRICORNE ♎ 22 décembre – 20 janvier Profession : Vos efforts au bureau ne passent pas inaperçus, mais ne rêvez pas tout de suite à une augmentation. Affection : Une ambiance affectueuse vous réchauffe le cœur. Santé : Attention à votre santé.	POISSONS ♐ 20 février – 20 mars Profession : L'argent rentre plus vite qu'il ne sort. Tant mieux ! Affection : Quelques tensions dans la famille. Santé : Il n'est jamais trop tard pour penser à faire le sport.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 7521

1 2 3 4 5 6 7

A	M	T	B	J	R	A	A	89			
B	P	R	E	N	S	E	O	N	I	1011	
C	U	H	R	G	E	L	U	O	C	I	L
	G		L						E		

Score à atteindre

27

Votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Press.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 7520

A - GISELLE

B - TOUCHETTE

C - OBSERVATION

LES MOTS CAMOUFLES

5419

Par D. KANKPE



ENIGME « Oisiveté »

AEREE - AGHA - ALARME - ALOES - ANALYSE - ASCARIS - BOISSON - CAMP - CIGARE - ECOT - ETAL - LAMIE - LANGAGE - LAPSE - LITRES - MALEFICE - MESSE - MOIS - NANCY - NUIT - OBLATIVE - PLAIDOYER - SCELLER - SCENE - SCIEE - SYRIEN.

SOLUTION N° 5418 : SPLEEN.

PROBLEME N° 7163

↓ Pour écouter	↓ Progrès	↓ Restaurant
Pronom	Prénom	Etendue
↓	↓	↔
		← Energies
A le		← Sortis
↓		Fleur
	← Etendues	↑ Mesure
		Possessif
	← Parcouru	
	Condiment	
	Fleuve	
Lente	↓	
Note		
↓		
		↔ Planche
		← Ver
↑ Note	Possessif	

MOTS CAMOUFLES

SOLUTION N° 7162

T	D	V	E			
E	M	I	N	E	N	T
R	A	S	E	S	E	
R	I	T	T	E		
I	R	A	I	D	E	
T	R	I	B	E	L	
O	B	R	U	N	E	
I	C	U	L	V		
R	U	E	E	T	E	
E	R	A	S	E	S	

LES MOTS CROISES ☆☆☆

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

Par Bill-Richard AKAKPO

PROBLEME N° 822

HORIZONTALEMENT

- Pas faites à moitié.
- Au plus haut point.
- Article défini. Donnera des couleurs.
- Douze mois. Porta. De l'astate.
- Tenué d'Adam et Eve. Arme de service.
- Ancienne corbeille. Prince musulman.
- Début d'ossature. Epoque. Bout d'ébène.
- Met debout. Shoote.
- Au cœur de la finale. Epicées.
- Elle peut être d'esprit ou de surface.

VERTICALEMENT

- Avec elle, ce n'est pas la joie.
- Diminuent.
- Onze grec. Modèle de Citroën. Vaccin contre la rougeole.
- Elle n'a pas été reproduite.
- Etre digne de. Conditionnel.
- Fait le singe. Pays souverain.
- Short message service. Terre entourée d'eau.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTIONS DU JEU N° 821

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	D	R	O	M	A	D	A	I	R	E
2	R	E	R	U	R	E	U			
3	A	C	O	E	L	O	M	A	T	E
4	M	I	G	R	A	T	E	U	R	
5	A	D	E	N	E	R	A	T		
6	T	I	N	S	R	A	V	I	R	
7	I	V	E	T	T	E	E	T	E	
8	S	E	S	U	N	S	E	S		
9	E	R	E	I	N	T	A	G	E	S
10	S	A	S	S	E	R	O	S	E	

L'ARBRE ET LA VIE

Planter un arbre c'est bon
l'entretenir c'est mieux.

Lisez et faites
lire chaque jour
Togo- Presse

7^E EDITION DE LA FETE TRADITIONNELLE «GBENONDJOUZAN» DU CANTON D'ASRAMA

L'apothéose célébrée samedi sous le signe de la solidarité

Les natifs du grand canton d'Asrama, dans la préfecture du Haho, ont célébré, samedi dernier, dans la communion et l'allégresse, leur fête traditionnelle «Gbenondjouzan». Cette manifestation festive, qui s'est déroulée dans la cour royale, a connu la présence des autorités politiques, traditionnelles, de la diaspora, ainsi que de nombreux invités.



Autorités politiques et traditionnelles à la manifestation.



Prestation d'un groupe folklorique.



Vue partielle des invités lors de la célébration



Le chef du canton d'Asrama, Togbui Komlanvi Mawuko Edoh II s'est exprimé heureux du bon déroulement de la fête. (Photos ONOUADJE).

Pour la 7^e fois consécutive, les filles et fils du canton d'Asrama, dans le Haho, ont célébré leur fête traditionnelle «Gbenondjouzan» sur le thème : «Ensemble pour un canton émergent». Cette fête de retrouvaille est une occasion, non seulement, pour tous les natifs d'Asrama vivant au pays comme dans la diaspora de se ressourcer, de communier mais aussi, de réfléchir sur les questions de développement de leur canton. C'est pourquoi, durant toute la semaine, les populations du canton ont initié diverses activités, notamment une journée de réflexion pour faire le bilan des réalisations depuis la genèse de ces festivités. Le président du comité d'organisation, M. Franck Agounwadjé, faisant le bilan partiel des réalisations dans leur canton a relevé que beaucoup de choses, sur le plan de la santé, l'éducation, la protection de l'environnement, les activités socio-économiques, le pardon mutuel et la cohésion sociale, ont été concrétisées dans le canton.

Ces acquis, a-t-il relevé, sont aujourd'hui, une fierté pour les fils du canton d'Asrama qu'il faut préserver.

Le préfet de Haho, M. Awo Tchangani, à l'occasion, a souligné que chaque peuple a son histoire, sa tradition, sa culture et ses projets de développement. Pour lui, la célébration de cette fête donne la possibilité aux fils d'un même canton de mener des réflexions profondes sur le devenir de leur milieu. Le préfet a saisi l'opportunité pour saluer cette belle initiative tout en souhaitant qu'elle se pérennise pour servir de point d'ancrage aux générations futures. Il a, par ailleurs, exprimé sa reconnaissance au chef de canton d'Asrama et à toute sa population pour leur adhésion à la politique de paix du chef de l'Etat et pour avoir participé massivement aux processus de recensement qui vient de prendre fin. Le préfet Awo Tchangani a rassuré à la vaillante population que le développement du canton d'Asrama figure en bonne place dans l'agenda du

chef de l'Etat et du gouvernement. Pour illustrer cet attachement des premières autorités du pays à ce canton, il a rappelé le bitumage de la route Notsè-Tohoun-frontière Togo-Bénin en passant par Asrama qui vient de s'achever au grand bonheur des populations riveraines.

Pour le chef canton d'Asrama, Togbui Komlanvi Mawuko Edoh II, rien ne peut se réaliser dans la haine, la division et le tribalisme. C'est pourquoi, il a exprimé ses sentiments de reconnaissance à ses administrés pour l'engouement manifesté autour de ces festivités. Il a aussi témoigné sa gra-

titude au président de la République et à son gouvernement dont le soutien a permis de rehausser l'éclat de la manifestation. Il a souligné qu'après la réalisation parfaite de la route Notsè-Tohoun, les populations d'Asrama attendent l'électrification du canton pour booster les activités socio-écono-

miques dans le milieu.

Plusieurs groupes folkloriques et des artistes de la chanson togolaise et béninoise ont presté, afin de donner plus d'éclat aux festivités.

Alex TEYI

CONTRIBUTION A LA SECURITE ROUTIERE

Le projet «CHOPE-LE» lancé

Les étudiants en licence option Management International de la promotion 2017-2018 de l'Ecole Supérieure de Gestion d'Informatique et des Sciences (ESGIS) ont procédé, samedi dernier, à Agora Senghor, à Lomé, au lancement du projet école «CHOPE-LE». Dénommé «un manager, un permis de conduire», ce programme vise, d'une part, à sensibiliser la population à l'importance de la sécurité routière et, d'autre part, à doter tous les apprenants de l'ESGIS d'un permis de conduire catégorie B.

Les étudiants de l'Ecole Supérieure de Gestion d'Informatique et des Sciences (ESGIS) font déjà preuve d'innovation professionnelle, de responsabilité sociale et d'une formation de qualité. Ceci, à travers, la mise sur pied du projet école «CHOPE-LE». Dénommé «un manager, un permis de conduire»,

ce projet a été présenté au public samedi, à Lomé, au cours d'une conférence. C'est une initiative des étudiants en Licence Management International de la promotion 2017 2018 de ESGIS, en partenariat avec les autos écoles «Pasteur» et «Guigel».

Elle vise à contribuer à l'amélioration de la

sécurité de circulation. Prévu pour une durée indéterminée, ledit projet consiste, en effet, à offrir une occasion exceptionnelle de formation à coût réduit (35 000F) sur le code de la route et la conduite à tous les étudiants de l'ESGIS, en vue de l'obtention d'un permis de conduire catégorie B. A travers ce programme, les promo-

teurs comptent également sensibiliser et éveiller la conscience collective sur les dangers de la circulation de route, ainsi que les conséquences sur le développement socio-économique du pays. Il s'agit aussi d'amener les usagers de la route à respecter le code et à développer des comportements dignes et responsables.

(Suite P. 6)

RECHERCHE DE SOLUTIONS AU PROBLEME DE REDOUBLEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les acteurs du système éducatif en conclave à Notsè

(Suite de la P. 1)

un premier temps, d'exposer les données sur ce redoublement et ensuite de réfléchir sur ses effets. Il s'agit entre autres de voir si le redoublement favorise l'acquisition des compétences pour faciliter la réussite. Pendant trois jours de travaux, les acteurs du système éducatif de l'ETFP ont suivi une communication sur la thématique du redoublement et ont procédé à son analyse approfondie en commissions avec restitution en plénière. Les participants ont été également entretenus sur certains modules tels que l'identification des causes et des conséquences du redoublement, l'analyse des causes, la détermination des axes de solutions, la planification des mesures alternatives et des recommandations.

En ouvrant les travaux de cet atelier au nom de son ministre de tutelle,

le secrétaire général de l'ETFP, M. Agarem Gnanimé N'Gueta a souligné que notre système d'Enseignement technique et de Formation professionnelle est l'une des composantes du dispositif d'éducation et de qualification qui assure l'acquisition de connaissances théoriques et de savoir-faire pratiques débouchant sur un emploi. C'est pour cette raison, a-t-il dit que son ministère porte constamment la formation technique et professionnelle vers l'excellence qui est l'une des priorités des grands décideurs de notre pays en vue de favoriser l'insertion professionnelle et l'installation des formés de qualités. Force est de constater que notre système de formation reste quelque peu inefficace au plan interne caractérisé par la faiblesse des résultats aux différentes évaluations qui sanctionnent l'apprentissage. Et cela pose un problème de



Photo de famille des participants.

redoublement dans nos centres de formation technique et professionnel, a-t-il martelé.

M. Agarem a émis le vœu de voir les assises de Notsè accoucher des résolutions plus approfondies sur le phénomène de redoublement en vue de mieux le cerner puis en tirer les leçons qui s'imposent afin de relever le défi pour l'améliora-

tion du sous-secteur en particulier, mais aussi de l'ensemble du secteur éducatif togolais en général. Il a, enfin fait remarquer que s'il est vrai que ce sont les apprenants qui subissent le plus le coup psychologique du redoublement, il n'en demeure pas moins vrai que les parents en souffrent aussi par le refus d'acceptation de l'échec de leurs

enfants. C'est ainsi que le taux élevé de redoublement met en mal la politique de l'Etat en matière d'éducation en rendant difficile la gestion de cette massification scolaire tout en fragilisant les relations avec les institutions partenaires dans ce domaine, a-t-il conclu.

Auparavant, le secrétaire permanent du CS ETFP, M. Eugène

Nyawuame et la directrice adjointe de l'Enseignement secondaire technique, Mme Alognon Kayi Hafidè ont présenté quelques évaluations qui révèlent le problème de l'inefficacité interne du système de l'ETFP dont le taux de redoublement est relativement élevé notamment au BAC I (65,10 % en 2012 ; 59,72 % en 2013 ; 40,50 % en 2014 ; 47,49 % en 2015 et 59,76 % en 2016. Ils ont fait savoir que cette situation se développe au préjudice aussi bien de l'état des parents que des apprenants eux-mêmes et ont appelé les acteurs à envisager des solutions pacifiques lors de cet atelier en vue de relever le défi du redoublement dans L'ETFP.

(ATOP)

OPERATION DE SALUBRITE «TOGO PROPRE» DE NOVEMBRE 2018

Divers endroits d'Agoè-Nyivé nettoyés samedi dernier



Les populations de Légbassito fortement mobilisées pour la lutte contre l'insalubrité.

L'opération de salubrité «Togo-Propre» programmée pour le compte du mois de novembre 2018, a été observée, samedi dernier. A Lomé et précisément dans le canton de Légbassito, elle a mobilisé des groupes d'hommes et de femmes surtout des jeunes garçons et filles, sortis massivement pour témoigner leur pleine adhésion à la promotion de la citoyenneté. Les forces de l'ordre et de sécurité ont aussi répondu à ce rendez-vous citoyen qui, désormais, fait partie des

habitudes des Togolais dans leur diversité. Un rendez-vous mensuel et civique, organisé par les autorités locales avec à leur tête, col. Hodabalo Awaté, préfet d'Agoè-Nyivé.

Ces volontaires engagés pour la cause du Togo, leur mère patrie ont, à l'occasion, procédé au nettoyage systématique de l'aire du marché de la localité. «Légbassimé» et ses environs.

Munis de coupe-coupe, de houes, de râteliers, de balais et de brouettes, ils ont désherbé, sarclé,

ramassé et entassé les ordures enlevées çà et là. Ils ont aussi dégagé les dépotoirs sauvages créés là-bas, œuvrant ainsi, d'ardeur pour renforcer la lutte permanente contre l'insalubrité, source de maladies nuisibles à la santé.

Après s'être réjoui de la mobilisation et du bon déroulement de l'opération, le préfet Awaté s'est dit satisfait du fait que «Togo-Propre» entre, au fil des temps, dans les habitudes des Togolais. Car, en effet, la salubrité est une af-

faire de tous. De ce fait, col. Hodabalo Awaté, a exhorté les habitants de son ressort à toujours répondre massivement à l'appel du gouverne-

ment, soucieux du bien-être des Togolais.

Les populations d'Adetikopé et de Togblékopé, eux aussi, ont, assaini leur cadre de

vie. Rendez-vous est pris pour le 1^{er} décembre prochain.

Kpinzou EDJEU

Forte mobilisation dans les cantons de Kovié et de Mission-Tové

L'opération «Togo Propre», instituée par le gouvernement, s'est déroulée, samedi dernier, sur toute l'étendue du territoire. Dans les cantons de Kovié et de Mission-Tové, dans la préfecture de Zio, les populations se sont fortement mobilisées pour rendre propres leurs quartiers, les marchés, les centres de santé et les rues.

Cette grande mobilisation des hommes, femmes, jeunes et élèves, avec à leur tête les cadres des deux cantons, témoigne de leur pleine adhésion à la politique du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, visant à rendre propres les cadres de vie et les places publiques.

A cette occasion, les femmes vaillantes du

parti politique Union pour la République (UNIR) du canton de Kovié ont fait don de balais et de brouettes à la population. Ceci, dans l'objectif de l'encourager et surtout de lui témoigner la gratitude du président de la République pour son sens élevé du civisme.

Au nom des cadres du canton de Kovié, M. Kodzo Adédzé, commis-

saire général de l'OTR, vice-président de l'UNIR-Région Maritime, a confié que, depuis longtemps, son canton a choisi la voie de la discipline, c'est-à-dire, s'engager à respecter la décision du pouvoir central, pour son propre bien.

(Suite P. 6)

Opération «Togo Propre» à Kovié et à Mission-Tové



Forte mobilisation de la population de Kovié autour des cadres.

(Suite de la P. 5)

«Il y a quelques mois déjà, il est institué, par le gouvernement, des opérations de salubrité publique pour chaque premier samedi du mois. Je savais que, comme à l'accoutumé, mes frères et sœurs vont sortir. C'est ce que vous découvrirez. Depuis 6 heures déjà, la population est dehors. Nous avons nettoyé les abords de nos quartiers et de nos rues pour éviter un certain nombre de problèmes liés à certaines maladies. Vous savez, on peut éviter certaines maladies lorsqu'on sait se rendre propre, lorsqu'on sait rendre son environnement propre», a laissé entendre M. Adédzé. L'opération, qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale, est suivie de prêt par le chef canton et les chefs des quartiers qui sont là pour encourager.

«Respecter le pouvoir public, c'est faire du bien. Que la population, qui fait le bien, ne se rétracte pas, qu'elle continue dans cette logique. Nous participons à l'émergence de notre pays», a-t-il ajouté. M. Adédzé a appelé la population à continuer dans cette voie de respect du devoir civique. Il l'a exhortée à cultiver la paix et entretenue sur les travaux en cours dans le canton, notamment la peinture du dispensaire et sa dotation de lits.

Pour ce qui est du marché, il a indiqué que bientôt les travaux de construction d'un marché moderne vont démarrer et l'opportunité sera offerte à tous les artisans du canton d'y participer pour faire de bonnes affaires. L'aménagement de la mairie fait partie aussi des chantiers engagés dans le canton de

Kovié. Pour ce faire, M. Adédzé a invité les siens à la cohésion sociale et à l'acceptation de l'autre.

Le représentant des cadres du canton de Mission-Tové, M. Komla Sobo, a également félicité les siens pour leur mobilisation à répondre à l'appel régulier de l'opération «Togo-Propre». Ceci, dit-il, témoigne de l'adhésion de la population à la politique d'assainissement et de salubrité publique du chef de l'Etat. «Nous avons commencé par le CMS, tronçon CMS-l'église évangélique presbytérienne, le marché, le commissariat et le domicile du chef du canton», a-t-il précisé.

Komla GOKATSE

Le projet «CHOPE-LE» lancé



Vue partielle des participants à la rencontre. (Photo Mlle HOMAWOO).

(Suite de la P. 4)

Les organisateurs ont, à cet effet, précisé que sur 5136 accidents de circulation enregistrés l'année dernière, on note 580 morts à concurrence de 14 accidents, 24 blessés et 2 morts par jour dûs au non-respect du code de la route, à l'excès de vitesse, à l'alcool, etc.

A l'occasion, le chef projet «CHOPE-LE», M. Edem Dogbey, a signifié que 63 % des accidents de route sont causés par les engins à deux roues. C'est pour relever ces défis qu'ils ont jugé utile et nécessaire d'initier ce projet qui leur permettra de vulgariser

le permis de conduire au sein du monde étudiant. «Le but final est de faire désormais des étudiants des acteurs, vecteurs, ambassadeurs de la sécurité routière et promoteurs de l'acte de permis. Nous comptons, non seulement, pérenniser ce projet, mais aussi, l'étendre à d'autres écoles, entreprises, compagnies, société, etc. Une campagne de sensibilisation est prévue dans les prochains jours afin d'éveiller davantage les consciences à l'importance du permis de conduire, en vue de faire de nos routes des lieux sûrs et rassurants», a laissé entendre M.

Dogbey.

Le coordonnateur des projets à ESGIS, M. Konrad Dagbovie a, pour sa part, rappelé que ce projet a un intérêt particulier.

«La route continue toujours de faire des victimes dont la plupart sont des jeunes. Notre ambition est de donner à nos étudiants, leurs camarades des autres écoles et facultés la chance d'avoir un futur qui va contribuer à la notion de garantie de la sécurité routière».

Clémentine PANASSA

BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO

1 - Nouveau Code Pénal	= 6 500
2 - Nouveau Code des Personnes et de la Famille	= 4000
3 - Code de l'environnement, Code de l'Eau, Code Forestier	= 4000
4 - Code Electoral	= 3500
5 - Code du Travail	= 3000
6 - Code de la Santé Publique	= 3000
7 - Statut de la Fonction Publique et son Décret d'application	= 3000
8 - Code de l'Enfant	= 2000
9 - Code des Investissements en République Togolaise	= 2000
10 - Constitution	= 2000
11 - Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990).....	= 1450
12 - 21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987)	= 1450
13 - Accord Politique Global	= 1000
14 - Dialogue Social	= 1000
15 - Décentralisation au Togo	= 1000
16 - Convention Collective Interprofessionnelle	= 1000
17 - Code de Nationalité Togolaise	= 1000
18 - Organisation Judiciaire	= 1000
19 - Code de la Presse	= 1000
20 - Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA	= 1000
21 - Code de la Route	= 1000
22 - Brochure de la Cour des Comptes	= 1000
23 - Charte des Partis Politiques	= 500
24 - Cour Constitutionnelle	= 500
25 - Cour Suprême	= 500
26 - Magistrature	= 500
27 - HAAC	= 500
28 - CNDH	= 500
29 - Statut des Magistrats	= 500
30 - Accord Cadre de Lomé	= 500
31 - Carte de Presse	= 500
32 - Déclaration de Syrte	= 500
33 - Loi n°2007-002 Relative à la chefferie traditionnelle et au Statut des chefs traditionnels au Togo et Decret n°2016-028/PR portant modalités d'application de la loi n°2007-002 du 8 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au togo	= 500

Autres documents

- Registre de l'Employeur

- Les Régimes R, C, E, S

AUTRES POINTS DE VENTE

ATOP TSEVIE

ATOP NOTSE

ATOP ATAKPAME

ATOP ANIE

ATOP KARA

ATOP NIAMTOUGOU

KIOSQUE ADIDOGOME A CÔTE DU LYCEE

Ets. TCHAKALA : DAPAONG

Mme HOUZOU S/C Hôtel LEOTA-KARA

BAR LA CACHETTE : SOTOUBOUA

Ets. LE SALUT : SOKODE

Mme SOLANI / SOKODE

LIPADOP : TABLIGBO

Ets. LE SALUT : BADOU

FORMATION EN COMPTABILITE PRATIQUE D'ENTREPRISE

CABINET EXPRO CONSEIL

Public cible : Professionnels de la comptabilité, étudiants en fin de cycle, etc.

Module 1 : Organisation Comptable.

Module 2 : Etude du progiciel «Comptabilité 100 ».

Module 3 : Gestion du fichier des immobilisations sous l'application «Immobilisations 100».

Module 4 : Calcul des salaires, préparation des bulletins de paie et leur comptabilisation sous le progiciel «Paie 100».

Module 5 : Elaboration des Etats Financiers (Bilan, Compte de Résultat...) sous l'application «Etats Financiers 100 » et procédures d'affectation du Résultat de fin d'exercice.

Module 6 : Fiscalité pratique d'entreprise et comptabilisation des impôts.

Début de la Formation : Lundi, 12 novembre 2018.

Durée : 6 semaines.

Horaire : midi 30 à 14h 15

Lieu : Siège du Cabinet EXPRO CONSEIL, après la Station d'Essence TOTAL de FIATA (Sud vers Nord), 1^{re} rue à droite et 2^e étage blanc à droite.

Téléphone : 90 03 34 67.

DIMANCHE DES GENS DE MER AU TOGO

Une célébration œcuménique a marqué l'évènement hier à Lomé

Le Dimanche des Gens de Mer, célébré en juillet, de par le monde, a été observé en différé, hier, 4 novembre au Togo. A la chapelle Stella Maris du Port Autonome de Lomé (PAL), des fidèles ont rendu hommage aux marins et conducteurs de bateaux pour service rendu.



Les officiants Magloire Sowah (à droite) et Elom Henri Sowu (à gauche) lors de la prière de bénédiction.



Dépôt de gerbe de fleurs en hommage à la communauté des marins.

Tous les ans, le Togo célèbre en différé, la Journée Internationale des Gens de Mer, le premier dimanche du mois de novembre. C'est dans cette optique qu'une célébration œcuménique a réuni des chrétiens de diverses églises en la chapelle Stalla Maris du Port Autonome de Lomé (PAL).

Tous ces fidèles du Christ se sont retrouvés pour rendre hommage aux marins ou conducteurs de bateaux pour leurs services qu'ils rendent au monde entier. L'édition 2018 s'est déroulée sous le thème « *Le défi affronte les marins* » retenu par le Vatican est beaucoup plus illustratif dans la lutte pour le bonheur, la paix et la

prospérité du personnel navigateur des ports. A cet effet, les prières organisées conjointement à Lomé par l'apostolat de mer et les autorités portuaires ont été co-dirigées par le Père aumônier Magloire Sowah de la chapelle Stella Maris du PAL et le pasteur Elom Henri Sowu, directeur Foyer des Marins. Ces deux hommes de Dieu ont imploré

des passages bibliques tirés de Deutéronome chapitre 6, verset 1 à 9 et de He chapitre 9, verset 11 à 14 pour implorer la bénédiction divine sur le personnel de la navigation maritime, souvent exposé à des conditions de vie et de travail très difficiles. Ces prières visent également à soutenir les conducteurs de bateaux pourvoyeurs de

plus de 90 % de vivres et de besoins de l'humanité. En réalité, le Dimanche des Gens de Mer est célébré pour compatir aux souffrances qu'éprouvent les conducteurs de bateaux, souvent rongés par la solitude, le mal de mer. Ces travailleurs sont souvent victimes des attaques des pirates, d'accidents de toute sorte et surtout

exposés aux intempéries de la nature. Pire encore, ils sont souvent mal payés et font objet de traitements inhumains et dégradants de leurs employeurs. La célébration du Dimanche des Gens de Mer a été également marquée par un dépôt de gerbe de fleurs sur la côte.

Cyril EKPAWOU

RESPONSABILITE SOCIALE DE LA TGC

Du matériel didactique offert à l'EPP-Bègbè dans le Zio

Des kits scolaires et du matériel didactique ont été offerts, mercredi dernier, à l'Ecole Primaire Publique de Bègbè, localité située à environ 70 km au nord de Lomé, dans la préfecture de Zio. Cette bienfaisance a été l'œuvre de la Togolaise des Grands Caous (TGC-S.A.), une entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation des matériaux de construction implantée dans le milieu.

Cette action, selon le directeur général de cette société, M. Ragouèna Vivien, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise, celle de l'accompagnement social et du développement durable. Ainsi, cahiers, livres de lecture, bics, boîtes de craie, règles, ensembles géométriques et autres ont été offerts à cette école pour le compte de l'année scolaire 2018-2019. « *Nous menons régulièrement et de façon instituée, des actions au niveau de l'école primaire de Bègbè. Nous avons toujours accompagné cette école par de nombreux tables-bancs et chaque année, nous distribuons des kits scolaires comme c'est le cas ce matin. Nous mettons un accent particulier sur l'éducation et la formation des enfants, seuls gage et voie idéale et*



M. Ragouèna (à droite) remet un lot symbolique de fournitures scolaires au directeur de l'école.

imparable, pour assurer un avenir certain et une relève de demain assurée. Nous souhaitons vivement que notre appui et accompagnement d'aujourd'hui, si petit soient-ils, contribuent tant soit peu, à faire de ces enfants, de hauts cadres et de grands entrepreneurs, demain pour le bonheur de Bègbè et du

Togo tout entier», a expliqué M. Ragouèna.

En plus du matériel didactique, une enveloppe financière a été remise au Comité de Développement Villageois (CVD) pour poursuivre les travaux de finition d'un bâtiment scolaire, entamé l'année dernière. Au-delà de cet accompagnement dans

l'éducation, la Togolaise des Grands Caous appuie également les groupements sociaux du village et participe périodiquement aux activités de la localité. D'autres actions humanitaires sont inscrites à l'agenda et la TGC entend les prioriser et les réaliser progressivement à hauteur de ses possibilités.

Les responsables de cette entreprise ont dit leur gratitude et reconnaissance aux enseignants, aux parents d'élèves et aux autorités du village pour leurs sacrifices multiples et multiformes dans la formation et l'éducation des enfants, relève de demain. Aux enfants, il a été recommandé d'être assidus, studieux et respectueux des parents et des enseignants.

Le directeur de l'EPP-Bègbè, M. Toukli Yao, le

chef dudit village, Togbui Klové-Gbotso II et toute la population n'ont eu qu'un seul mot à l'endroit des généreux donateurs : MERCI. Des chants et danses ont mis fin à cette manifestation un peu festive et particulière.

A relever que l'Ecole Primaire Publique de Bègbè compte un effectif total de 205 élèves dont 105 filles.

Régine AKONGA

PARTICULIER VEND

Vente de 7 lots collés et de 21 lots collés à 200 m de la cité Well City en construction à Adéticopé.

Prix intéressant - Trois tampons - Titre foncier en cours et déjà publié au journal officiel.

Contact : 90 16 81 81 / 79 70 42 42

Démarcheurs s'abstenir

KERAN / L'Association OSSARA e.V remet du mobilier et du matériel didactique à l'EPP Wartéma

L'Association Ossara e.V a remis le mardi 30 octobre du mobilier, du matériel didactique et des fournitures pour les cycles préscolaire et primaire à l'EPP Wartéma dans le canton de Warengo, localité située à 18 km à l'Est de la ville de Kandé.

Financé à hauteur de 4.257.493 FCFA par l'Association Hilfe zur Selbsthilfe Walldorf e.V avec la contribution de Ossara e.V, ce don est composé de 40 petites chaises et 20 petites tables de 2 places, 2 grandes nattes, 100 table-bancs, 5 tables et 7 chaises de bureau, une grande étagère de bibliothèque, 230 manuels de lecture et de calcul des classes de CE1 jusqu'au CM2, 70 cahiers de 50 pages, des stylos, 70 paquets de crayons de couleurs, 03

grands ensembles géométriques, 03 dictionnaires Petit Robert, 03 globes terrestres, 02 cartes du Togo en bâche, une carte d'Educivip, des boîtes de craie et de 10 paquets de papier rame. Le don permettra de renforcer et d'améliorer le cadre de l'enseignement et d'apprentissage en vue d'un meilleur rendement scolaire à l'EPP Wartéma.

En remettant ce don, le chargé des projets de l'Association Ossara e.V dans la Région de la Kara et de ses environs, M. Amana Mahamadou a précisé que cette action est une contribution entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement (PND) pour la promotion du développement des projets éducatifs, sanitaires et environnementaux en milieu rural.



M. Amana (à droite) remet du mobilier aux bénéficiaires.

Pour le chargé de projet, l'amélioration du cadre d'apprentissage de l'EPP Wartéma, permet aux élèves de ne rien envier à leurs camarades de la ville. Mr Amana a aussi rappelé que la présente activité est la 3^e du genre après celle de la remise de tenues scolaires et de sacs en matériaux recyclés en novembre 2017 et de la rénovation du bâtiment

principal de cette même école en mai dernier.

En réceptionnant ce don au nom du préfet de la Kéran, le chef canton de Warengo, Tapata Omatié a témoigné toute sa gratitude à l'Association Ossara e.V pour ses multiples actions à l'endroit des communautés rurales de la Kéran en général et celles du canton de Warengo en particulier. Il

a émis le vœu que Ossara e.V continue d'appuyer les communautés par la réalisation de ses projets dans cette préfecture. M. Atpata a demandé aux bénéficiaires de faire bon usage de tout le matériel remis pour que ces généreux donateurs en fassent davantage.

Prenant la parole au nom du chef de l'inspection de l'enseignement du 1^{er} degré de la Kéran, le

chargé de Vie scolaire, Lembo Miss-Nam a remercié les donateurs et a promis que les mobiliers et matériels didactiques feraient l'objet d'un bon usage pour un meilleur rendement à l'EPP Wartéma et pour les générations futures.

La mise en terre d'un plant de manguier dans la cour de l'école par MM. Tapata Omatié et Amana Mahamadou a mis fin à cette cérémonie.

Créée depuis le 28 octobre 2017 et dont le siège est à Hambourg en Allemagne, Ossara e.V est une association à but non lucratif et intervient dans les domaines de la promotion de l'éducation, la formation, la santé et la diversité culturelle.

(ATOP)

OTI / CAMPAGNE DE VULGARISATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'Association Bourgeon sensibilise les élèves du Lysama aux ODD

L'association Bourgeon a sensibilisé les élèves du Lycée Sansanné Mango (LYSAMA) aux dix-sept Objectifs du Développement Durable (ODD), le mercredi 24 octobre à Mango en présence des responsables dudit établissements et des enseignants.

Cette activité d'éveil de conscience s'inscrit dans le cadre de l'exécution du projet de vulgarisation des ODD dans douze établissements du secondaire dans la Région des Savanes porté par cette association et dénommé « *Moi jeune, je comprends et je m'engage dans les ODD avec les clubs citoyens Bourgeon* ».

Ce projet soutenu par le ministère en charge de l'Action sociale, de l'UNICEF et Plan international Togo vise à amener les jeunes scolaires à s'approprier ce

programme des Nations mis en branle en 2015 et qui ambitionne entre autres de lutter contre la pauvreté et la faim, de lutter contre les conséquences néfastes dues aux changements climatiques, de sauvegarder l'environnement de promouvoir l'éducation à la base, le bien-être de la population et une croissance endogène des économies des pays en voie de développement d'ici 2030.

Plusieurs temps forts ont marqué cette séance de sensibilisation. D'abord les membres de cette association ont entretenu l'assistance sur deux communications. La première est relative aux changements climatiques et la seconde a trait aux violences faites aux jeunes filles. Pour le premier thème, se référant à l'ODD n° 13 « *Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre des*

changements climatiques et leurs répercussions », les membres de cette association ont convié les élèves à s'engager dans la sauvegarde de l'écosystème et de l'environnement en adoptant des comportements citoyens et responsables. Il s'agit pour ces futurs cadres de participer activement aux activités de reboisement, de salubrité, à l'utilisation des sachets biodégradables ; en évitant de polluer les cours d'eau et l'environnement (défécation à l'air libre).

S'agissant de la seconde communication ; les membres de l'association ont précisé que les violences physiques faites aux jeunes filles tendent à disparaître, mais que ce sont les violences verbales à l'endroit des jeunes filles qui persistent au sein des communautés. Ils ont encouragé les parents à donner les mêmes

chances de réussite en matière scolaire aux filles comme l'exige l'ODD n°5. Des slams et des sketches ont été joués en ce sens pour montrer à l'assistance que les filles ont des capacités d'occuper des postes décisionnelles, pourvu qu'on leur donne des moyens.

L'autre temps fort de cette cérémonie est la mise en place au sein du LYSAMA du Club Citoyen Bourgeon (CCB). Ce club composé des élèves volontaires aura pour mission de vulgariser les ODD dans leurs communautés et de participer aux activités communautaires de développement, de ressasser les besoins dans leurs établissements qui seront transformés en projets et présentés aux partenaires de l'association.

Un test oral doté de prix a été fait à certains élèves pour voir s'ils ont

mieux appréhender le concept ODD.

Des membres de cette association ont à l'occasion distribué aux élèves des documents sur les ODD et guides de l'orientation après le BAC et le BEPC.

Le proviseur du LYSAMA, Adjama Affo s'est réjoui du choix porté sur son établissement dans la vulgarisation des ODD, un programme qui est d'actualité. Il a convié ses élèves à mettre en application les connaissances reçues pour le développement de leur savoir être et de leur savoir-faire.

Le secrétaire général de l'association Bourgeon, Douti Sananeka a fait savoir que les jeunes constituent la couche la plus importante de la population et qu'il urge qu'ils s'approprient ces notions de développement.

Pour M. Douti, il est impérieux que d'ici 2030 on ait une société

à gestion efficace, concertée et inclusive où les populations ont un accès suffisant des services sociaux de base de qualité et des services économiques productifs, valorisant la culture et respectueux de l'environnement, créateurs d'emplois dans une dynamique de développement humain durable. Le secrétaire général a exhorté les CCB à être dynamiques et à participer aux activités communautaires, déjà il les invite dès ce 3 novembre à participer massivement à l'opération Togo-propre de chaque 1^{er} samedi du mois instituée par le gouvernement.

La même sensibilisation s'est déroulée au lycée de Gando dans la préfecture de l'Oti sud.

(ATOP)

PROMOTION DES DROITS DES ADOLESCENTS A LA SANTE GENESIQUE AU TOGO

Fin du camp de mise à niveau en compétence de vie à Notsè

Les travaux du camp de recyclage des adolescents en compétence de vie, organisé par l'Association Togolaise pour le Bien-Etre Familial (ATBEF) avec le cofinancement de l'Union Européenne et le Plan International Togo, ont pris fin le samedi, 20 octobre à l'ENI de Notsè.

Après trois jours d'échanges fructueux, les trois cent (300) délégués adolescents venus des différents clubs de la préfecture de Moyen-Mono se sont séparés sur une note de satisfaction générale. Les adolescents, ont, dans leur message de remerciement à la fin des travaux, affirmé avoir pris conscience de leur avenir, et disent non aux grossesses précoces. Ils ont demandé en outre que de telles rencontres se répètent avec un grand nombre de jours de ses assises.

Cette sortie des délégués adolescents des clubs d'une même préfecture vise à donner l'occasion d'échanges



Vue partielle de l'assistance.

et de partages de leurs expériences sur les activités menées dans leurs localités respectives. Elle offre l'opportunité à ses adolescents pleins de compétences et d'aptitudes de vie de partager ce qu'ils ont appris sur la vie de groupe, la participation et la citoyenneté. Elle donne également l'occasion à ses adolescents et à leurs encadreurs de mettre à jour leurs connaissances en matière de la Santé Sexuelle et de Reproduction.

A l'actif du camp, six facilitateurs présents ont dispensé gratuitement

des cours à ces élèves, collégiens et lycéens et exécuté les travaux à caractère récréatifs et socio-éducatifs dont les activités pratiques où manuelles ont consisté à la fabrication de savon liquide, de collier en perles, de décoration de tapettes, de salle et place de fête ainsi que l'emballage de colis. Les adolescents ont également exécuté d'autres activités touristique et sportive notamment la visite de l'ancien palais Royal d'Agokoli et le déroulement qui est une sorte de footing matinal

pendant trente minutes au maximum.

La cérémonie d'ouverture de ce camp a été présidée par le préfet de Moyen-Mono, le Col. Djato Nadjedo Dana, en présence de son collègue de Haho, Awo Tchangani du président national de l'ATBEF, Dr Gnagnon Kossi, du directeur régional du Plan International Togo, M. Sabo Palakeyem et de plusieurs invités de marques.

Dans son mot de clôture des travaux, le secrétaire général de la préfecture de Moyen-Mono, Jean

Mibaro Tchablina a déclaré que selon le rapport des encadreurs du camp, les adolescents formés sont à la hauteur de la mission qui les attend désormais. Il a fait savoir à l'auditoire que l'enfant est la relève de demain, le futur bâtisseur du pays et que ce programme vient à point nommé pour accompagner la politique du gouvernement en matière de la Promotion des Droits des Adolescents à la Santé Génésique au Togo. M. Jean Mibaro Tchablina a précisé par ailleurs que les adolescents sont désormais les modèles pour leurs communautés en disant non aux grossesses précoces et signifiant que ce qu'ils ont appris lors de ce camp contribuera à coup sûr à leur propre épanouissement.

Auparavant, la présidente régionale de l'ATBEF, Mme Seidou Tennin, le représentant du directeur régional de l'Education des Plateaux, M. Dansou Messan et

le coordonnateur du projet «Promotion des Droits des Adolescents à la Santé Génésique au Togo», M. Didier Nakpane avaient tour à tour salué ce camp de mise à niveau au cours duquel des activités d'apprentissage ont été couplées à celles de jeux, loisirs et la découverte des sites touristiques. Ils ont émis le vœu que les expériences acquises par les adolescents soient relayées dès leur retour en vue de minimiser les dangers des grossesses précoces, des avortements provoqués et des IST/VIH/SIDA dans leurs clubs et communautés respectives.

Des sketches visant à réduire la prévalence des grossesses précoces et non désirées parmi les filles adolescentes de 10 à 19 ans et des chants chorégraphiques ont été les moments forts émouvant de ce cérémonial de clôture.

(ATOP)

L'ANADEB sensibilise des acteurs préfectoraux de développement de Cinkassé aux FSB et EJV

Une dizaine d'acteurs préfectoraux notamment les responsables des services techniques et d'ONG de Cinkassé ont été sensibilisés le mercredi 07 octobre aux projets Filet sociaux et Services de Base (FSB) et opportunités d'Emploi pour les Jeunes Vulnérables (EJV).

C'était au cours d'un atelier organisé par la Coordination régionale de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) Savane.

L'objectif de cet atelier de sensibilisation était d'apporter l'information appropriée aux acteurs préfectoraux aux projets FSB et EJV, les amener

à une meilleure compréhension du projet et les amener à prendre connaissance de leurs rôles et responsabilités.

A cette occasion, le coordinateur régional de l'ANADEB des Savanes, M. Alain Redah a dans ses exposés présenté aux participants les deux projets initiés par le gouvernement togolais et financé par la Banque Mondiale. Les projets FSB et EJV ont respectivement pour objectif de soutenir la réhabilitation et la construction d'infrastructures de base dans 200 villages répartis dans 150 cantons les plus pauvres du Togo afin d'accroître l'accès



L'instant solennel de la remise symbolique du don.

aux services socioéconomiques afférents et de fournir des opportunités de revenus pour les jeunes vulnérables du Togo, a expliqué M. Alain Redah.

La stratégie d'intervention se traduit au niveau

local par la responsabilisation des CVD qui assurent l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de micro projets identifiés par eux mêmes.

Pour la Région des Savanes 91 villages

dont 57 pour FSB et 34 du EJV sont concernés par les deux projets.

En marge de cet atelier de sensibilisation, le coordinateur d'ANADEB Savanes a procédé à la remise de fournitures scolaires aux élèves de

l'école primaire publique centrale de Cinkassé. Ce don offert par le ministère de développement à la base à travers la société T. Oil est composé de 800 cahiers de toutes gamme, 800 stylos, 800 crayons et 40 boîtes de craies.

Le don a été réceptionné par le secrétaire général de la préfecture de Cinkassé, M. Lamboni Kamarime en présence de l'inspecteur des enseignements primaire et préscolaire de Cinkassé, M. Bograh Fontou.

(ATOP)

EST-MONO/JUMELAGE SECONDIGNY-ELAVAGNON

Une conférence-débat et l'inauguration de la borne fontaine ont marqué la visite des partenaires

Une délégation de l'Amitié, Coopération, Solidarité avec Elavagnon (ACSE), venue de la France, conduite par la présidente, Mme Colette Jean-Baptiste était en visite dans l'Est-Mono du 25 au 29 octobre dans le cadre du jumelage Secondigny-Elavagnon.

L'objectif de ce jumelage est de tout faire pour que les citoyens des deux territoires puissent se connaître, se comprendre et s'aider pour que l'amitié, le courage et la volonté favorisent la coopération et l'entraide afin que naisse un courant d'échange entre les

deux communautés en jumelage.

Cette visite a été marquée le vendredi 26 octobre à Elavagnon, par une conférence-débat sur la gestion des communes dans le cadre de la décentralisation, couplée le samedi le 27 octobre à Djokpé de la cérémonie d'inauguration de la borne fontaine.

La conférence - débat a été co-animée par le maire de la commune d'Allonne, Emmanuel Allard et la présidente de l'ACSE, Mme Colette Jean-Baptiste. Ils ont édifié l'assistance sur le rôle du maire, du conseil

municipal, des décisions du maire ; des convocations ; du déroulement des séances du conseil, du quorum ; de l'élaboration du budget des élections municipales.

Le samedi 27 octobre à Djokpé, la délégation a procédé à l'inauguration de la borne fontaine, en donnant de l'eau potable à une population estimée à 800 habitants. Ce joyau a été financé dans le cadre du jumelage à hauteur de 9.883.344 F CFA avec une contribution de la délégation spéciale de 926.813 F CFA et celle de la population de Djokpé en main-d'œuvre.

Une occasion pour le préfet de l'Est-Mono, Biténiwé Kouma, de féliciter et de remercier les partenaires français et souhaiter une utilisation judicieuse du joyau. La présidente de l'ACSE, s'est réjouie de la réalisation de cet

ouvrage et a demandé aux bénéficiaires d'en faire bon usage.

Auparavant le président de l'Association pour l'Amitié et le Jumelage entre Elavagnon et Secondigny (AAJES), Bignandi Prosper avait exprimé sa reconnaissance aux bailleurs et les a rassurés de l'utilisation à bon escient de l'ouvrage. Sept communes de Secondigny étaient en jumelage avec la ville d'Elavagnon depuis 2004 ou plusieurs projets ont été réalisés, entre autres, la fabrication de tables bancs au début de chaque rentrée scolaire ; le maraîchage ; la fabrication de miel et l'installation des bornes fontaines dans plusieurs villages.

(ATOP)

BAFILO / Don de motos aux responsables des syndicats de taxi-motos d'Assoli

Un groupe de jeunes d'Assoli, militants du parti politique Union pour la République (UNIR) avec à leur tête, Wattara Yassine a offert des motos aux responsables des syndicats de taxi-motos de la préfecture d'Assoli, le dimanche 28 octobre à Bafilo.

Cette cérémonie a regroupé les autorités administratives, traditionnelles, religieuses et militaires au rang desquelles le préfet d'Assoli, Ouro-Gouroungou Horoumila.

Le don composé de sept motos est estimé à environ 4 millions de francs CFA. Il a été financé par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé grâce au projet soumis par ces jeunes.

Les motos sont destinées aux sections de Soudou, Bouladè, Tchon-Woro, Wawandè, Agoudadè, Koumondè et une affectée au secrétariat préfectoral d'UNIR Assoli.

Le préfet d'Assoli, Ouro-Gouroungou Horoumila a salué cette initiative

des fils et filles de la préfecture. Pour lui, «ce don vient soutenir la politique du mandat social du chef de l'Etat qui s'est engagé depuis qu'il est à la tête du pays à promouvoir la tolérance, le vivre ensemble, mais surtout à lutter contre la pauvreté et ceci à travers de multiples actions qu'il mène et qui embrassent toutes les couches sociales de la population togolaise». Il a demandé aux bénéficiaires de faire un bon usage de ce don pour susciter d'autres actions dans l'avenir.

Le secrétaire préfectoral de l'UNIR-Assoli, Ezzo-Tsare Akondo n'a pas manqué de relever les grandes réalisations du président de la République dans le milieu qui sont, entre autres, la construction du marché moderne de Bafilo en finition, le bloc opératoire en construction au CHP de Bafilo et le centre culturel.

(ATOP)

LOME / Les membres et points focaux du SEEPST formés sur les techniques de négociation collective

Les membres du Syndicat des Enseignants d'Education Physique et Sportive du Togo (SEEPST) ont renforcé leurs compétences en «techniques de négociation collective», le samedi 27 octobre au siège de l'Union Nationale des Syndicats indépendants du Togo (UNSI) à Lomé.

Organisé par le SEEPST avec l'appui technique de l'UNSI, cette formation a permis d'entretenir les participants sur la thématique et de les amener à s'approprier spécifiquement les notions sur les préalables, les conditions, les caractéristiques, le processus et les étapes d'une négociation. Ils ont aussi été renseignés sur les approches, styles et techniques de négociation et pris connaissance des qualités d'un bon négociateur.

Outre cette formation, les syndiqués ont également suivi des communications

sur le «syndicalisme et son mode de fonctionnement et le rôle d'un responsable syndical». Le secrétaire général de l'UNSI, Nouwossan Eloi, a indiqué que l'un des premiers rôles d'un syndicat est de former les travailleurs. «C'est par la formation que le travailleur découvrira ses obligations et connaîtra ses droits, pour ne pas commettre des fautes, mais aussi savoir ce pourquoi il doit lutter», a ajouté M. Nouwossan.

«Il faut que les membres du SEEPST soient outillés sur les fondamentaux du syndicalisme, afin que leurs éventuelles actions pour l'amélioration de leurs conditions de vie des travailleurs soient conformes aux normes syndicales», a dit le secrétaire général du SEEPST, Sobo Toki.

(ATOP)

KERAN / Installation du club des paires éducatrices à Kantè

Le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation a installé officiellement le samedi 27 octobre à Kantè le Club des Paires éducatrices.

Elles sont au total 27 femmes issues des 9 cantons de la préfecture de la Kéran à être investies pour prévenir et régler les conflits au niveau familial, communautaire et national. Elles ont aussi pour mission de participer pleinement au développement de leurs communautés, à jouer pleinement leurs rôles de femmes leaders pour préserver la paix et le bon vivre ensemble au Togo en général et dans leur préfecture en particulier.

Cette cérémonie d'installation officielle du Club des paires éducatrices a été précédée d'une remise d'attestations à

toutes ces 27 femmes formées en 2 jours sur entre autres le leadership, gage de développement des communautés, la culture de la paix et la gestion préventive des conflits, le plaidoyer et la gouvernance locale. C'était en présence des autorités administratives, traditionnelles et des représentants des forces de l'ordre et de sécurité de la préfecture.

Présidant cette cérémonie d'installation au nom de la ministre de tutelle, la directrice du Genre et des Droits de la Femme, Tebiè-Amoussou Mazalo a rappelé aux femmes de la Kéran qu'elles constituent également des actrices essentielles au développement socio-économique du Togo et qu'il est impératif de renforcer leurs capacités dans la gestion des affaires publiques.

Mme Tebiè-Amoussou a précisé qu'elles sont devenues désormais des modèles, des repères et des références, donc des femmes leaders capables de transformer positivement leur environnement. Elle a, au nom de Mme la ministre, adressé sa gratitude au chef de l'Etat pour sa politique de promotion de la femme togolaise.

Le secrétaire général de la préfecture, Bassaye Kpèlenga a invité les paires éducatrices à assumer pleinement leurs responsabilités dans cette mission qui leur a été assignée et d'honorer ce choix porté sur elles. Elles ont le devoir de retransmettre ces acquis à leurs consœurs qui n'ont pas eu cette chance d'être formés, a-t-il ajouté.

La présidente du bureau préfectoral du Club des

paires éducatrices de la Kéran, Mme Korsao Amina a, au nom de toutes les femmes investies, rassuré toutes les autorités locales et traditionnelles et leurs communautés de leur engagement à jouer pleinement leurs rôles de femmes leaders pour préserver la paix et le bon vivre ensemble au Togo en général et dans leur préfecture en particulier.

Pour cette année 2018, il est prévu que 140 femmes issues de 46 cantons des préfectures d'Assoli, de la Binah, de la Kozah, de la Kéran et de l'Oti-Sud seront formées et 46 Clubs seront installés.

(ATOP)

MINISTERE DES POSTES ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CABINET

AVIS DE PRE-QUALIFICATION POUR LA GESTION D'UN CARRIER HOTEL DE NIVEAU TIER III AU TOGO

La République togolaise, représentée par le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, a décidé de procéder à la présélection d'investisseurs, justifiant d'expériences et de capacités probantes, pour devenir gestionnaire d'un Carrier Hôtel.

Avec le financement et l'appui de la Banque Mondiale, la République Togolaise a lancé à Lomé la construction d'un Carrier Hôtel neutre et ouvert, intégrant un point d'échange internet (IXP). Le Carrier Hôtel obéit aux règles de construction de datacenter de type « *TIER III* », selon la classification de l'Uptime Institute.

La République togolaise a l'intention de recruter une entreprise spécialisée dans le domaine de l'exploitation et la maintenance de centres de données et capable de garantir le fonctionnement continu de ses installations. L'entreprise sélectionnée devra être capable d'assimiler rapidement l'ensemble des installations concernées et l'environnement dans lequel elles s'intègrent, ainsi que de disposer des compétences techniques avérées en relation avec le mandat de gestionnaire qui lui sera confié.

A cet effet, la République togolaise lance le présent avis de pré-qualification international aux sociétés privés pouvant être intéressés (les « *Soumissionnaires* ») par une participation au processus de pré-qualification des Soumissionnaires dans le cadre de la gestion du Carrier Hotel

La sélection des Soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer au processus d'appel d'offres final. Seuls les Soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. La liste des critères de pré-qualifications, des déclarations requises et des documents nécessaires est incluse dans le dossier de pré-qualification auquel cet avis est assujéti.

Les candidats pourront se procurer le dossier de pré-qualification disponible dès publication du présent avis auprès de :

Monsieur Mayéki Ali-Kpohou
Coordonnateur Projet WAR-
CIP-TOGO
Ministère des Postes et de
l'Economie Numérique
Avenue Abdoulaye FADIGA,

Monsieur Stéphane de Vau-
celles
Associé-Gérant
Compagnie Financière CAD-
MOS

01 BP: 3 679 Lomé - Togo
Bur. : +228 22 21 22 63
Fax. : +228 22 20 44 25
E-mail : mayeki.alikpohou@numerique.
gouv.tg
pppcarrierhotel@numerique.gouv.tg

Rond Point Schuman 11
1040 Bruxelles Belgique
Tél. : + 32 2 256 75 57
Fax : +32225675 03
e-mail : stephanedevaucelles@cad-
mos.eu

La demande devra être effectuée par lettre signée, à envoyer par courrier, par télécopie ou par e-mail à l'adresse ci-après (pppcarrierhotel@numerique.gouv.tg) et devra préciser qu'il s'agit d'une « *Demande de Dossier de Pré-qualification pour la gestion du Carrier Hôtel* ». Le dossier sera expédié sous pli spécial et l'organisme expéditeur ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.

Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées ou adressées au plus tard le **14 décembre 2018 à 9 h 00 TU**, portant expressément la mention « *Demande de Pré-qualification pour la gestion du Carrier Hôtel* » à l'adresse ci-après :

Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique
Ministère des Postes et de l'Economie Numérique
Avenue Abdoulaye Fadiga,
Lomé-Togo
Téléphone : +228-22208229
Email : pppcarrierhotel@numerique.gouv.tg

La République togolaise se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée préalablement.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par le dossier de pré-qualification.

Cina LAWSON

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT,
DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES



Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAOR) Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Objet : Travaux de construction de magasin de stockage à Pébonga (Oti),
Agodome et Baya-Copé (Plateaux)

AOR N° 0011/18/MDBAJEJ/ANADEB/PRMP

Messieurs, Mesdames,

1. Le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a obtenu un fonds de l'Etat togolais, afin de financer la construction des infrastructures sociales et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer, en cofinancement avec Bomfonden, des paiements au titre des **travaux de construction des magasins de stockage à Pébonga, Agodome et Baya-Copé.**

2. L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) agissant pour le compte du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **travaux de construction de magasin de stockage à Pébonga (Oti), Agodome et Baya-Copé (Plateaux)** reparti en trois (03) lots ci-après :

- **Lot 1 : Construction d'un (01) magasin de stockage à Pébonga**
- **Lot 2 : Construction d'un (01) magasin de stockage à Agodome**
- **Lot 3 : Construction d'un (01) magasin de stockage à Baya-Copé**

3. Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des **lots pour lesquels ils sont consultés**. Mais aucun ne peut être attribuaire de plus d'un lot. Les variantes ne seront pas autorisées.

4. Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois au maximum pour chaque lot.**

5. Le présent appel d'offres a été adressé aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

Lot 1 : Construction d'un (01) magasin de stockage à Pébonga (ZONE 3)

N°	Candidats	Adresses
1	GROUPE IBM	sanwogoumottal07@gmail.com 91 21 15 57/ 97 39 65 51
2	ACH SERVICE	91 87 56 42 99 29 05 90 achrafilou 33@gmail.com
3	DARMA BTP	90 73 05 71/ 96 15 09 90 adokpoanani@gmail.com
4	DZAKPASSOU SOLUTION PLUS	92 16 45 79 / 99 88 38 58 solutionplus 2016@gmail.com
5	GECA- SARL	90 68 53 81 99 08 61 06 abdoulatifabdoulaye 1981@gmail.com
6	E.G.T.C	90 87 66 26/ 99 45 75 19 agazarou@yahoo.com

Lot 2 : Construction d'un (01) magasin de stockage à Agodome (ZONE 2)

N°	Candidats	Adresses
1	KAINOS & FILS	93 02 93 69 / 98 50 28 49 ossansogbadji@gmail.com
2	ART-CONSTRUCTION	90 27 36 96/ 98 16 84 09 anorberfr@yahoo.fr
3	YSER-AFRICA SARL	90 28 57 59 / 98 18 11 65 yserafrica18@gmail.com
4	GATEC CONSULTING	90 09 94 50 / 99 54 22 32 gatecconsulting@gmail.com
5	E CET DESIGN	90 73 22 19 / 92 62 63 68 djfkwami@gmail.com

Lot 3 : Construction d'un (01) magasin de stockage à Baya-Copé (ZONE 2)

N°	Candidats	Adresses
1	KAINOS & FILS	93 02 93 69 / 98 50 28 49 ossansogbadji@gmail.com
2	ART-CONSTRUCTION	90 27 36 96/ 98 16 84 09 anorberfr@yahoo.fr
3	YSER-AFRICA SARL	90 28 57 59 / 98 18 11 65 yserafrica18@gmail.com
4	SOTCC	96 55 45 13
5	E CET DESIGN	90 73 22 19 / 92 62 63 68 djfkwami@gmail.com

6. La passation du marché sera conduite par appel d'offres restreint tel que défini dans le code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule des marchés de l'ANADEB et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée au point 9 ci-dessous, de 08 h à

12 h et de 14 h 30 à 18 heures.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter ou retirer gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée au point suivant. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main à main.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base, sis à Totsi face maison Adébayor en allant vers Groupe C Tél. : 22 25 57 11 / 22 43 09 99** au plus tard le **lundi 26 novembre 2018 à 09 h 30 TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour chaque lot**. Les garanties de soumission émises par les institutions de microfinances sont également admises.

11. Le candidat doit fournir la preuve (*attestation de capacité financière conforme au modèle du dossier*) qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins 0,3 fois le montant TTC de l'offre financière du soumissionnaire.

12. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 26 novembre 2018 à 10 H 00 TU** précises à l'adresse suivante : Salle de réunion de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), sis à Totsi face maison Adébayor en allant vers l'école Groupe C Agbalépédo.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, Mesdames, l'expression de mes sentiments distingués.

Lomé, le 26 octobre 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics

Mazalo Atchidalo KATANGA



OFFRE PUBLIQUE DE VENTE D' ACTIONS



Achetez auprès de la SGI – TOGO, les actions ORAGROUP !

Prix de l'action : 4 100 FCFA

AUTRES CARACTERISTIQUES RESUMEES DE L'ACTION

Dénomination	:	Offre publique de vente d'actions
Montant indicatif	:	56 920 325 600 F CFA
Nombre d'actions offertes	:	13 883 006 d'actions
Date de clôture des souscriptions	:	16 novembre 2018 avec possibilité de clôture anticipée
Arrangeur & Co Chef de file	:	BICI BOURSE
Co-Chef de file	:	SGI HUDSON & Cie
Agrément CREPMF	:	N°OA/18-01

Contactez la SGI-TOGO, membre du Syndicat de Placement :

Siège Social

Immeuble SGI-TOGO, 4691, Bd G. GNASSINGBE Eyadéma - 01 BP 2312 Lomé 01 Lomé -TOGO
Tél. : (228) 22 53 33 30 / 22 53 33 40 - Fax : (228) 22 26 95 52
E-mail : sgitogo@sgitogo.tg - Site : www.sgitogo.tg



Avec nous, investissez en toute confiance !

Section I. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

Central d'Achat des Médicaments Essentiels et Génériques du Togo

N° AON/024/2018/CAMEG

1. La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Génériques du Togo (CAMEG-TOGO) a prévu des fonds dans son budget de l'exercice 2018, afin de financer les travaux complémentaires de mise aux normes des Pharmacies Régionales d'Approvisionnement (PRA) Tsévié, Kpalimé, Sokodé et Dapaong ainsi que le réaménagement de l'entrée principale et de la guérite du siège de la CAMEG-TOGO et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché issu de l'appel d'offres N°AON/024/2018/CAMEG.

2. La CAMEG-TOGO, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants :

- LOT 1 : Travaux complémentaires de mise aux normes des PRA Tsévié, Kpalimé, Sokodé et Dapaong
- LOT 2 : Travaux de réaménagement de l'entrée principale et de la guérite du siège de la CAMEG-TOGO.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot. Les variantes ne sont pas autorisées. Les délais d'exécution des travaux sont les suivants :

N° du lot	Délai d'exécution
Lot 1	03 mois
Lot 2	03 mois

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

La Personne Responsable des marchés publics de la CAMEG-TOGO, 202 Boulevard des Armées, Tokoin Hôpital 08BP : 8349 Lomé 08-Togo Tél : 22 22 26 94 ; Fax : 22 20 43 13 ; E-mail : camegtogo@gmail.com, de 8h00 à 12 h 00 et 14 h 30 à 17h00 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès de :

CAMEG-TOGO / Secrétariat de la CAMEG- TOGO, 202 boulevard des Armées, Tokoin Hôpital 08BP : 8349 Lomé 08-Togo Tél : 22 22 26 94 ; Fax : 22 20 43 13 de 8 h 00 à 12 h 00 et 14 h 30 à 17 h 00.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des années 2015, 2016 et 2017 au moins égal à 0,5 fois le montant de son offre pour chaque lot ;
- Disposer d'une preuve de facilité de crédit égale à 0.5 fois le montant de l'offre du soumissionnaire.
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années deux (02) marchés de taille et de complexité similaire d'un montant au moins égal à 0,5 fois le montant de son offre (Pour être prises en compte, les expériences spécifiques devront être prouvées par des attes-

tions de bonnes fins exécution ou des procès-verbaux de réception provisoire dénuées de toute réserve ou des procès-verbaux de réception définitive).

- Justifier de la disponibilité du matériel minimum nécessaire (factures, cartes grises pour les véhicules ou preuve de location) ;

- Justifier de la disponibilité d'un personnel clé ayant de l'expérience (Copies légalisées des diplômes et Curriculum vitae du personnel clé proposé).

Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

CAMEG-TOGO / Secrétariat de la CAMEG-TOGO, 202 boulevard des Armées, Tokoin Hôpital 08BP 8349 Lomé08-Togo Tél. : 22 22 26 94 ; Fax : 22 20 43 13.

La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis de main en main contre récépissé.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : La Personne Responsable des marchés publics de la CAMEG-TOGO, 202 boulevard des Armées, Tokoin Hôpital 08BP : 8349 Lomé 08-Togo Tél : 22 22 26 94, au plus tard le **30 Nov. 2018** à 09 h 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

LOT	Montant de la garantie de soumission égal à (en F CFA)
1	1 000 000
2	200 000

La garantie de la soumission doit être une garantie bancaire et sa durée de validité doit être de 120 jours à compter de la date limite de dépôt.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **30 Nov. 2018** à 09 h 30 à la Salle de réunion de la CAMEG-TOGO.

12. La visite de site est recommandée.

13. Une visite groupée aura lieu le **12 Nov. 2018** à Lomé au siège de la CAMEG-TOGO et dans les Pharmacies Régionales d'Approvisionnement. Les certificats de visite de sites signé par le Directeur Général et les Responsables des Pharmacies Régionales d'Approvisionnement de la CAMEG-TOGO seront délivrés aux personnes ayant visité les sites et devront obligatoirement être joints aux soumissions.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Dr ASSIH Mamessilé

ELIMINATION DU PLOMB DANS LES PEINTURES ET DU MERCURE DANS LA DENTISTERIE

L'ADT-Togo annonce une proposition de texte de lois à soumettre aux autorités

L'ONG, Les Amis de la Terre- Togo (ADT-Togo) a organisé, vendredi dernier, à son siège, au quartier Casablanca, à Lomé, une conférence de presse pour partager avec le public le contenu du texte de lois qu'elle veut proposer aux autorités, en vue de l'élimination des peintures au plomb à l'horizon 2020 au Togo. L'événement se situe dans le cadre de la célébration de la Semaine d'action internationale pour la prévention de l'intoxication au plomb et de la Journée africaine pour une dentisterie sans mercure.

La semaine d'action internationale pour la prévention de l'intoxication au plomb et la Journée africaine pour une dentisterie sans mercure ont été célébrées, en différé, vendredi dernier, à Lomé. La célébration a été marquée par une conférence de presse de l'ONG, Les Amis de la Terre (ADT-Togo) au cours de laquelle, cette ONG a informé le public de son projet de proposition de texte de lois sur l'élimination des peintures au plomb au Togo. Selon le juriste environnementaliste, M. Bibi Pacôme Mougoué, le texte de lois s'articule autour de 27 articles qui impose, non seulement, aux fabricants, mais aussi, aux importateurs, une certaine teneur de plomb dans les pots de peintures à autoriser sur le territoire togolais. Ceci,

afin d'amener progressivement, les entreprises et les commerçants de peintures vers un marché de peintures sans plomb. M. Mougoué a indiqué que l'idée de parvenir à un marché de peintures sans plomb vient de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) qui souhaiterait que d'ici à l'horizon 2020, les 194 pays de l'OMS se soumettent à cette nouvelle exigence. Il a fait remarquer qu'à l'heure actuelle, seuls 69 pays disposent de textes de lois qui règlementent le marché de peintures.

Evoquant les raisons qui sous-tendent la répression des peintures à plomb, le directeur exécutif par intérim de ADT-Togo, M. Kokou Elorm Amegadze a indiqué que le plomb est présent surtout dans les



La table d'honneur et une partie des professionnels des médias à la conférence de presse. (Photo EDJEU)

peintures à huile. Il permet de rendre les couleurs vives. Quand au mercure, il intervient dans les soins bucco-dentaires et plus précisément lors du plombage des dents cariées. Cependant, au fil des années et selon les résultats de cer-

taines analyses, il ressort que le plomb affecte les capacités cognitives de l'enfant et peut affecter le système immunitaire de l'organisme humain et entraîner des maladies respiratoires, rénales ainsi que le cancer. L'intoxication au plomb peut entraîner une interruption de grossesse et/ou des malformations au niveau du fœtus. En ce qui concerne le mercure, son inhalation à des niveaux

élevés, peut entraîner des éruptions cutanées, affecter le champs visuel et provoquer une pneumonie chez l'enfant. « *Au vu des dangers que représentent le plomb et le mercure pour les populations, la communauté internationale et la société civile en avant-garde de la dynamique d'action internationale, se sont résolument engagées à combattre le plomb dans la peinture et le mercure*

dans la dentisterie », a-t-il précisé.

Il s'est réjoui de la loi-cadre mise en place par le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières de même que d'autres structures pour régler l'entée et la gestion des armes et des produits chimiques sur le territoire togolais.

L'ONG, Les Amis de la Terre (ADT-Togo) est le point focal des Organisations de la Société Civile togolaise sur l'Approche Stratégique de la Gestion internationale des produits chimiques (SAICM). Elle organise, à ce titre, depuis trois, des activités liées à la gestion sans risque, des produits chimiques pour préserver la santé humaine, la santé animale et l'environnement, notamment en ce qui concerne le plomb dans la peinture et le mercure dans l'amalgame dentaire au Togo.

Françoise AOUI

La courgette : un légume avec un important potentiel hydratant

La courgette ou cucurbita pepo appartient à la famille des cucurbitacées. Ce légume est en réalité une jeune courge, cueillie avant sa maturité complète.

La courgette est utilisée traditionnellement comme traitement du rhume et comme analgésique. Elle possède des propriétés antioxydantes, anti-cancer, anti-inflammatoires, antivirales, antimicrobiennes et anti-douleur.

Constituée de 94 % d'eau, elle appartient, avec le concombre, la salade verte, la tomate et le poivron, au « top 5 » des légumes les plus riches en eau. Manger une courgette moyenne de 200 g revient à boire 1/5 de litre d'eau, l'équivalent d'un verre.

Atout minceur, elle est très pauvre en sucres (2,5 %). Son faible apport énergétique (20kca/1008) est garanti, sauf si vous la préparez en friture : préférez une cuisson vapeur et un assaisonnement de fines herbes et d'un filet d'huile. Pour

un repas plus nourrissant, accompagnez-la de riz ou de pommes de terre.

Riche en fibre, elle contient principalement de la pectine, une fibre qui n'est pas irritante. Elle convient donc aux intestins fragiles, surtout débarrassée de sa peau et de ses pépins. La pectine aide en outre à réduire le taux de cholestérol sanguin (en piégeant une partie des graisses) et à diminuer le taux de sucre en freinant la digestion.

Contre le vieillissement de la peau, la courgette offre un véritable cocktail de nutriments : bêta-carotène, vitamine C, ainsi que la vitamine E qui protège du vieillissement cellulaire et lutte contre la peau sèche. Une courgette de 200 g en apporte plus de 2 mg, soit 15 % de l'apport quotidien conseillé. Ajoutez-lui une cuillerée à soupe d'huile de noisette, vous atteignez 60 % de l'apport quotidien conseillé. Elle est également riche en vitamine B9, dont le

déficit, très fréquent, accroît le risque cardiovasculaire.

Plusieurs variétés de courgettes avec différentes formes et couleurs existent : ronde, jaune, grise, blanche mais aussi de plusieurs nuances de vert. Expérimentalement, la peau et la chair de la courgette s'opposent aux étapes cellulaires qui peuvent conduire au cancer, la courgette verte étant semble-t-il supérieure à la courgette jaune. En revanche, la courgette jaune paraît plus active pour freiner la croissance des tumeurs.

Pour conserver à la courgette ses principes actifs et ses qualités, il vaut mieux l'acheter bio, éviter de l'éplucher et la faire cuire à température pas trop élevée, avec peu d'eau si on en utilise. Les études montrent que des courgettes cuites dans de grands volumes d'eau perdent une bonne partie de leurs principes actifs.

(Savoir News)

Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène pour une meilleure santé des populations

Trente-cinq chefs cantons et villages, des membres des Comités Villageois de Développement (CVD), des acteurs locaux intervenant dans le domaine de l'eau et assainissement ainsi que des responsables des ONG ont pris part le mercredi, 31 octobre à Pagouda, à une rencontre de réflexion axée sur les bonnes pratiques de gestion et d'accès aux services d'eau et assainissement.

Organisée par l'ONG, Eau vive Internationale et ses partenaires, avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE), cette rencontre de réflexion et de partage, s'inscrit dans le cadre des manifestations de la Journée Mondiale de Lavage des Mains dans la zone du projet Kara'Wash. L'objectif est de promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et permettre une prise de conscience des populations de la Région de la Kara sur

le lavage des mains et renforcer également les capacités des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement sur les bonnes pratiques de gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement en milieu rural.

Les leaders d'opinion ont été outillés sur les résultats et état d'avancement du projet Kara'Wash, la mobilisation et participation aux activités communautaires, les ouvrages d'eau potable, les pratiques d'hygiène ainsi que le processus de latinisation. Ils ont été également renseignés sur la stratégie d'accompagnement à la réalisation des latrines améliorées, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les villages du projet Kara' Wash.

Le préfet de la Binah Ataba Abalonorou a félicité l'ONG Eau Vive pour l'initiative qui cadre parfaitement avec la politique sociale du chef de l'Etat en matière de

l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement de base. Il a exhorté les parties prenantes à sensibiliser tout le monde pour la bonne compréhension de l'importance à l'accès à l'eau potable et surtout à sa bonne gestion pour le bien-être de la population. Il leur a demandé d'être les interlocuteurs pour expliquer à la population l'intérêt ou le bien-fondé de la bonne gestion des ouvrages d'eau potable et d'assainissement afin que les actions visées par l'ONG, Eau vive soient suffisamment atteintes.

Le représentant du directeur régional de l'Hydraulique villageoise de la Kara, M. Bitemnewé Gnim a encouragé l'ONG, Eau vive dans sa stratégie de mise en place des infrastructures pour pallier les difficultés liées à l'accès aux ouvrages d'eau potable et d'assainissement.

(ATOP)


Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

AAC/
N°23801/18/ CNSS/DG/DP/RD/PF

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S.) invite tous **les allocataires actifs, retraités ou survivants qui n'ont pas encore produit les Pièces Justificatives (PJ)** de leurs enfants à charge pour le paiement des Allocations Familiales (AF) de la période du 4^e trimestre 2018 au 3^e trimestre 2019, à les produire dans les meilleurs délais, dès l'audition du présent communiqué.

Il s'agit des pièces justificatives suivantes :

- les certificats d'inscription pour tous les enfants d'âge scolaire ;
- les certificats médicaux pour les enfants âgés de moins de six (6) ans et non encore scolarisés, et pour les enfants infirmes ;
- les attestations d'apprentissage ou les certificats d'assiduité pour les enfants âgés de 16 à 21 ans placés en apprentissage.

Les pièces justificatives des allocataires en activité sont collectées par leurs employeurs respectifs et transmises à la C.N.S.S soit au siège, soit dans l'une de ses divisions régionales (anciennes agences) ; celles des retraités et des survivants sont déposées par eux-mêmes aux lieux ci-avant indiqués au plus tard le **30 juin 2019**.

Le Directeur Général de la Caisse saisit cette occasion pour rappeler que le paiement des allocations familiales prend fin à :

- seize (16) ans pour les enfants scolarisés n'ayant pas intégré le cours secondaire ;
- vingt et un (21) ans pour les enfants inscrits au cours secondaire ou supérieur, pour les enfants atteints d'infirmité et pour ceux placés en apprentissage.

Les pièces justificatives réclamées maintenant serviront également au paiement des allocations familiales des périodes antérieures à 2019.

Fait à Lomé, le 25 octobre 2018

Le Directeur Général
Ingrid AWADE



Autorité de Réglementation
des secteurs de Postes
et de Télécommunications

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

COMMUNIQUE

L'Autorité de Réglementation des secteurs des Postes et Télécommunications (ART&P) a lancé le 28 septembre 2018 un appel d'offres ouvert N° 003/ARTP/PRMP/2018 pour la fourniture de véhicules de type 4x4 station wagon. A la date de clôture du dépôt des offres fixée au **30 octobre 2018 à 10 heures 00 mn TU**, l'ART&P n'a enregistré que le dépôt de deux (2) offres.

Conformément à l'article 54 du code des marchés publics en vigueur au Togo, « *lorsqu'un minimum de trois plis n'a pas été remis aux date et heure limites de réception des offres, l'autorité contractante ouvre un nouveau délai qui ne peut être inférieur à quinze (15) jours calendaires et qu'elle porte à la connaissance du public* ».

En conséquence, l'ART&P proroge la date de clôture du dépôt des offres au **15 novembre 2018 à 10 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **10 heures 30 mn TU**.

Fait à Lomé, le 30 octobre 2018

La Direction Générale



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

CABINET

PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE REHABILITATION DES TERRES AGRICOLES DANS LA ZONE DE MISSION -TOVE
(PARTAM)

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

AMII N° ____/2018/MAEP/CAB/PRMP/PARTAM du.....

Pour

LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE REHABILITATION D'UN PONT D'ENVIRON 90 ML DE PORTEE ET D'UN CANAL D'IRRIGATION ATTENANT SUR LE FLEUVE ZIO (TRONÇON KOVIE - ZIOWOUNOU)

Nom du projet :

Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles dans la zone de Mission Tové (PARTAM)

Intitulé sommaire de la prestation à fournir :

Etudes techniques détaillées d'exécution pour les travaux de réhabilitation ou de construction d'un pont, d'un canal attenant et des travaux connexes.

Autorité contractante:

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Financement: BIE 2019

Octobre 2018

1. Le présent avis de sollicitation de Manifestation d'intérêt International fait suite à l'avis général des marchés N°220/MAEP/CAB/PRMP du 09 mars 2018.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) a obtenu des fonds sur le budget de l'Etat, Gestion 2019, afin de financer le Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles dans la zone de Mission-Tové (PARTAM), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles): Etudes techniques détaillées d'exécution des travaux de réhabilitation ou de construction d'un pont d'environ 90 ml de portée sur le fleuve Zio (le tronçon Kovié - Ziowounou) et du canal d'amenée attenant du périmètre aménagé et travaux connexes (travaux d'aménagement d'accès provisoires et reconstruction d'éventuels ouvrages dommageables).

3. Les services comprennent les études techniques détaillées pour la réhabilitation ou la reconstruction du pont et du canal et pour les travaux connexes (travaux d'aménagement d'accès provisoires et reconstruction d'éventuels ouvrages dommageables) et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la réalisation des travaux. Les études se dérouleront dans la zone du périmètre rizicole du PARTAM qui couvre six (6) localités, cantons de Mission Tové (25 km au nord-est de Lomé), de Kovié, de Wli, les villages d'Assomé, de Ziowounou, et partiellement le canton de Bolou-Kpota. Elles sont toutes situées autour du fleuve Zio. Le délai de réalisation desdites prestations est fixé à 6 (six) mois.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue.). Il est

demandé aux candidats de fournir ces informations en 15 pages au maximum. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, cependant le candidat qui présentera plus d'une offre, seul ou en groupement, sera disqualifié.

5. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis; un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses ci-dessous :

PARTAM sis CRZ de Mission Tové, 13 BP : 242 Lomé -TOGO ;

Tél. (00228) 90 02 39 45 E-mail : beldid@yahoo.fr / partam1@yahoo.fr;

PRMP/MAEP: BP 385 Lomé -Togo; Tél.: (00228) 70 41 56 52; E-mail: pmpmaep@yahoo.fr; et aux heures

suivantes :

Matin : 08 h 00 à 12 h 00 GMT

Après - midi : 14 h 30 à 16 h 30 GMT

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après et porter expressément la mention suivante :

« **MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AUX ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES D'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION D'UN PONT D'ENVIRON 90 ML DE PORTEE SUR LE FLEUVE ZIO (TRONÇON KOVIE - ZIOWOUNOU) ET DU CANAL D'AMENEE ATTENANT ET TRAVAUX CONNEXES.** »

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Secrétariat de la PRMP; 3 - Avenue de Duisbourg ;

BP : 341 Lomé ; Tél : (00228) 22 36 35 18 ; E-mail : pmpmaep@yahoo.fr au plus tard le 17 Décembre 2018

10 Heures GMT

Lomé, le 26 Octobre 2018

Le Ministre de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche

Col Ouro - Koura AGADAZI

BENIN / Toute l'opposition vent debout contre le président Patrice Talon

L'ensemble des partis d'opposition béninois a exigé samedi au président Talon le « retour immédiat et sans délai des exilés politiques », tels que l'homme d'affaires Sébastien Adjavon, l'ancien maire de Cotonou Léhadi Soglo, révoqué par le gouvernement et le secrétaire exécutif du parti FCBE, Valentin Djenontin. Tous séjournent en France.

Cette requête a été adressée à Patrice Talon à l'occasion d'un meeting, samedi dernier à Cotonou. Devant une foule de militants, les leaders de l'opposition béninoise ont critiqué sévèrement la gouvernance du président. Militants, élus ; tous les adversaires du pouvoir étaient là, à l'exception des anciens présidents Nicéphore Soglo et Boni Yayi. Absent aussi, Sébastien Adjavon, récemment condamné par contumace à 20 ans de prison. L'opposition exige aussi l'abrogation de la loi qui crée la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET), machine à juger les opposants sous le prétexte de la lutte contre

la corruption. Pour les législatives de mars 2019, l'opposition envisage la création d'un parti unifié et une liste commune.

MM. Yayi et Adjavon ont adressé des messages qui ont été lus dans la salle et qui ont été très applaudis. Le slogan « trop c'est trop » a retenti plusieurs fois et très vite, le rassemblement a pris la tonalité d'une bataille pour l'alternance. Pourtant, Patrice Talon n'est qu'à mi-mandat. Mais au pupitre, les orateurs ont distribué les mauvais points. On est loin des promesses folles de Patrice Talon, résumait la déclaration lue par le député Basile Ahoissi.

Et ce même député de terminer par une série de revendications : « Nous,

forces de l'opposition, exigeons le retour des exilés politiques et leur participation libre à la vie politique nationale ; l'abrogation pure et simple des lois portant Code électoral et Charte des partis politiques ; l'abrogation de la loi portant création de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme, CRIET ».

Cap désormais sur les élections législatives de l'année prochaine. Pour peser face au camp Talon, l'opposition envisage la création d'un parti unifié qui pourrait présenter une liste unique aux élections.

(RFI)

GABON / Jean Ping rompt le silence pour appeler au rassemblement

Au Gabon, après six mois de silence, Jean Ping, qui se présente toujours comme le président élu du Gabon, a rompu le silence dans un message à la nation.

Hymne national, drapeau tricolore, armoiries nationales et costume cravate. Jean Ping a livré son message dans un décor très solennel. « En ma qualité de président de la République élu (...) je vous invite aujourd'hui au rassemblement », a-t-il dit s'adressant à ses chers compatriotes.

L'opposant gabonais a promis de mettre sur pied une nouvelle République et espéré que sa victoire, que lui aurait volée l'actuel chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, lui sera enfin restituée.

« La souveraineté du peuple, qui s'est exprimé le 27 août 2016 et me désignant comme président de la République gabonaise, sera respectée, a-t-il assuré. Je crois sincèrement que le moment est venu pour qu'il en soit ainsi. Je tends la

main, j'ouvre les bras à toutes les Gabonaises, à tous les Gabonais, sans exception ».

Jean Ping a eu une pensée pour les victimes des violences postélectorales de 2016. Il n'a pas oublié les détenus politiques. En revanche, il n'a donné aucune consigne et surtout, il n'a pas dit un seul mot sur l'état de santé du président Ali Bongo

Ondimba. Il a pris soin de ne même pas citer son nom.

Jean Ping est également resté silencieux sur les résultats des dernières élections locales et législatives remportées par le Parti démocratique gabonais qui dirige le Gabon depuis 50 ans.

(RFI)

La Russie va élargir sa coopération économique avec l'Iran en dépit des sanctions américaines

La Russie va « faire tout le nécessaire » afin de préserver et d'élargir le commerce international et la coopération économique et financière avec l'Iran, et ce malgré les sanctions imposées à ce dernier par les Etats-Unis, a déclaré samedi le ministère russe des Affaires étrangères. C'est la réplique russe aux nouvelles sanctions de Trump contre Téhéran.

L'administration américaine a annoncé vendredi qu'elle rétablirait la totalité des sanctions à l'encontre de Téhéran qui avaient été levées sous l'accord nucléaire historique de 2015 signé entre l'Iran et la Russie, la Chine, la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Union européenne. Le ministère russe a indiqué dans un communiqué que la nouvelle vague de sanctions anti-Iran visait à nuire aux efforts actuels des signataires pour préserver l'accord nucléaire.

« Nous rejetons toutes sanctions unilatérales outrepassant les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU, surtout lorsqu'elles ont une application extraterritoriale et affectent les intérêts de pays tiers, ce qui est le cas avec les restrictions américaines contre l'Iran », énonce le communiqué.

L'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) confirme régulièrement que l'Iran respecte strictement ses obligations et la Russie soutient les efforts constants et professionnels de l'organisation en ce sens, a ajouté le ministère.

« La communauté internationale ne doit pas permettre qu'une si importante réussite diplomatique multilatérale soit réduite à néant suite au caprice d'un seul pays qui viole ouvertement les lois internationales », a-t-il déclaré.

(Xinhua)

Les Etats-Unis suspendent la Mauritanie de l'AGOA

A partir du 1^{er} janvier prochain, la Mauritanie ne bénéficiera plus des avantages commerciaux accordés par les Etats-Unis dans le cadre de l'AGOA. Donald Trump a justifié cette décision en pointant le manque de progrès du pays en matière de lutte contre l'esclavage.

L'AGOA a été créée en 2000, mais ce n'est que sept ans plus tard que la Mauritanie en est devenue l'un des bénéficiaires. Grâce à cet accord commercial, le pays sahélien pouvait exporter à prix avantageux vers les Etats-Unis, principalement ces dernières années des produits énergétiques.

Mais Nouakchott était surveillé de près sur la question de l'esclavage.

Car celui-ci n'a été aboli qu'en 1981, sa pratique n'a été criminalisée que récemment et il reste ainsi des centaines de milliers de personnes victimes de cette exploitation.

Dans la lettre adressée au Congrès américain dans laquelle il expose sa décision de suspendre la Mauritanie, le président Donald Trump insiste particulièrement sur l'esclavage

héréditaire. Il rappelle aussi que la Mauritanie pourrait, plus tard, être réintégrée à l'AGOA, comme le Swaziland et la Gambie l'ont par exemple été l'an passé.

La Mauritanie n'est pas le premier pays à être ainsi suspendu par les Etats-Unis, qui se servent régulièrement de cet accord afin de faire pression sur les gouvernements africains. Mais le pays, dans lequel

des militants sont encore emprisonnés, va devoir afficher des progrès tangibles, car les Etats-Unis sont échaudés. Il y a un an, une délégation d'activistes américains invitée par l'ONG SOS Esclaves Mauritanie, avait été refoulée à son arrivée à Nouakchott malgré une concertation préalable avec le gouvernement.

(RFI)

Le chef de l'ONU prévient que la moitié des Yéménites pourraient être confrontés à la famine

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré vendredi que la moitié des Yéménites pourraient être confrontés à la famine, et a demandé que des mesures soient prises immédiatement pour empêcher que la situation, déjà catastrophique, ne s'aggrave encore.

« Sans action urgente, 14 millions de personnes - soit la moitié de la population - pourraient être exposées à

un risque de famine au cours des prochains mois », a dit le chef de l'ONU aux journalistes.

Faisant remarquer qu'« aujourd'hui, le Yémen est au bord du précipice » et que sa situation humanitaire est « désespérée », le secrétaire général a dit : « Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher que la situation catastrophique ne se détériore encore et débouche sur la pire famine que nous

avons connue depuis des décennies ».

La semaine dernière, le coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, Mark Lowcock, a prévenu le Conseil de sécurité que le Yémen est « plus près de la famine qu'il ne l'a jamais été ».

Le chef de l'ONU a demandé des mesures concrètes, notamment l'interruption immédiate des actes de violence, l'accès sans entraves de l'assistance huma-

nitaire, le soutien à l'économie yéménite et l'augmentation des financements internationaux, afin de contribuer

à inverser la situation au Yémen.

(Xinhua)

Consultez désormais

TOGO-PRESSE sur

WWW.togopresse.tg

END OF PRESIDENT FAURE GNASSINGBE'S VISIT TO BERLIN

German companies interested in Togo

The Head of State, Faure Essozimna Gnassingbé ended his visit to Berlin in Germany where he attended the G20 Compact with Africa Conference last week. Meetings with Heads of German companies allowed the Head of State and his delegation to reveal the vision of Togo's development, vindicating the results of Doing Business 2019 according to which Togo has improved its business climate through noteworthy reforms.

During a breakfast last Thursday, German Businessmen discussed with President Faure

Gnassingbé and their Togolese counterparts. The opportunities to invest in Togo and the National Development Plan (PND) were the main issues raised.

The same day, the President of Togo Republic granted an audience to Heidelberg Cement Group already present in Togo. Then, he received the Managing Director of Volkswagen for Africa, Mr. Thomas Schaeffer who reaffirmed his commitment to foster cooperation between Volkswagen and Togo.

Moreover, he discussed with Mr. Ohoven, President of the German Federation

of Small and Medium-sized Enterprises and Industries. This Federation plays a major role in training. At the close of their discussion, Mr. Ohoven stated that he intended to help Togo as to training and job creation.

The Togolese delegation also had a meeting with about 30 Chief Executive Officers (CEO) and other Heads of enterprises. Issues discussed revolved around business opportunities in the fields of energy, infrastructures, drinking water supply and training.

Later, the Togolese delegation visited the

factory of Siemens where President Faure Gnassingbé discussed with the CEO, Mr. André Bouffieux and the leading team. On the occasion, the CEO of Siemens hailed the Head of State's vision to boost Togo's development.

He reassured him of his company's support in the domains of energy and digitization.

**Célestine Tanty
AGBONON**

IMF assessment mission in Togo

A team of the International Monetary Fund (IMF) stayed in Lomé last October 18-31 under the leadership of Mr. Ivohasina Fizara Razafimahefa. The aim was to conduct discussions within the framework of the programme supported by an Extended Credit Facility approved in May 2017. At the end of the mission, a news conference was held on Wednesday on the conclusions of the mission.

The mission was held under the aegis of the IMF services and Togolese authorities. According to Mr. Ivohasina Fizara Razafimahefa, the performances in line with the Extended Credit Facility-supported pro-

gramme have been satisfactory on the whole. He also spoke of structural budget reforms that have gradually carried out, economic activities in progress as well as the decreasing national debt and the improving socio-political situation. According to him, the mission reached an agreement with authorities on the economic and financial policies likely to favor the approval of the third review of the program.

Besides, the IMF Official said that the execution of expenditures has been lower than estimates and consequently the national debt will reduce by 9 points as regards the Gross Domestic Product (GDP) during the 2017-2018 period. According to the declaration, the Govt.'s capacity to raise funds on the Regional bond market has been improving. The mission expressed gratitude to the country's authorities and all the actors involved in the constructive discussions that they had and the warm welcome given to the mission in Togo.

Clotilde KPARESSI

All Saints' Day celebrated worldwide on November 1

The remembrance of All Saints' Day celebrated every year on November 1 occurred last Thursday all over the world. November 1 is a solemn holy day of the Catholic Church around the world. On this day,

the Catholic community remembers and prays for relatives, friends and other departed from this world.

In Lomé, Masses were held in churches. In the Cathedral of the Sacred Heart of Jesus, known

as "Cathédrale Sacré-Coeur de Jésus", His Grace Denis Amuzu-Dzakpah, Archbishop of Lomé, based on Revelation 7: 2-4; 9-4; 1John 3: 1-3 and Matthew 5: 1-12 explained the All Saints' Day.

In the evening, the Catholic faithful laid wreaths and candles on the graves of their beloved departed.

The All Saints' Day is also an occasion to exchange opinions on the management and

securization of burial grounds.

**Godwin Kotè
AGUETON**

MINISTRE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL
LOME-COMMUNE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET GENERAL
GESTION 2019**

Dans le cadre de la reconstitution du répertoire des fournisseurs et prestataires de services pour l'année 2019, le CHR LOME-COMMUNE lance un avis à manifestation d'intérêt aux opérateurs économiques anciens comme nouveaux désireux de se faire agréer par le centre pour des consultations restreintes et demande de renseignement de prix. Il rappelle à ceux qui travaillent déjà avec le centre, qu'ils ont l'obligation de satisfaire à cette formalité afin de conserver leur agrément dont la périodicité est annuelle. Une liste de prestataires sera établie par domaine et par activité après étude des dossiers. Seuls les fournisseurs et prestataires de services figurant sur ladite liste seront contactés pour d'éventuelles commandes publiques.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Les noms, prénoms, raison sociale, adresse complète ;
- Date de création de la structure, nature juridique, capital social
- Les copies des pièces administratives en cours de validité : carte d'opérateur économique dont le régime fiscal est réel avec TVA, relevé d'identité bancaire, quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- Agrément du Ministère de la Santé pour ceux intéressés par la fourniture des médicaments, de réactifs de laboratoire, consommables médicaux et films radio, et des appareils médicaux
- Les expériences dans les domaines prouvées par les attestations de bonne fin d'exécution
- Les brochures ou autres documents de présentation, si possible

Les domaines d'intervention de la présente sollicitation sont les suivants : réactifs de laboratoire - consommables médicaux – fournitures d'imagerie

médicale - Matières combustibles- fournitures de bureau - Habillement et vestimentaires - Produits d'entretien - Imprimerie - Lingerie – Matériels et mobiliers – Matériel de laboratoire et matériel Medico chirurgicaux - Fluides et Gaz Médical - Assurance matériel de transport – Maintenance matériels et Logiciel informatique et réseau - Entretien et réparation de matériels (climatiseurs, ordinateurs, transport, froid, sanitaires, matériel médicaux etc.) – Entretien et nettoyage (bâtiment, cour et Jardin) –Gardiennage-Gérance du Parc Moto et Sanitaire Public - Réhabilitation, aménagement et construction de bâtiment.

Les dossiers de candidatures devront être déposés sous pli fermé portant la mention « **Demande d'agrément pour inscription sur le registre des prestataires 2019 du CHR LOME-COMMUNE / domaine d'activité** » à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier Régional Lomé-Commune, Boulevard Jean Paul II, avant le siège de la fédération de Football, tous les jours ouvrables, **le matin de 8 heures à 12 heures et l'après-midi de 15 heures 30 minutes à 17 heures** au Secrétariat particulier de la Personne Responsable des Marchés Publics au plus **tard le 30 novembre 2018**.

Toute demande d'information complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée. L'intérêt manifesté ne donne droit à aucune prérogative, ni aucune faveur sur les consultations restreintes et demandes de cotations qui seront lancées durant l'année.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

YAKOUBOU Sadicou



AVIS D'APPEL D'OFFRES

SOCIETE GENERALE DES MOULINS DU TOGO (SGMT)

RECHERCHE D'UN PRESTATAIRE DE TRANSPORT DE PERSONNEL

- Société : SGMT
- Secteur : Industrie Agroalimentaire
- N° Appel d'Offre : AAO/SGMT/PTP/01/18

La SGMT est une société de transformation de blé en farine et des coproduits de la minoterie (semoule, germes de blé, son cubé, son fin, gros son, remoulages). La SGMT recherche un prestataire dans le cadre du transport de son personnel.

Tous les candidats prestataires sont priés de bien vouloir soumettre leur offre technique et financière en un seul pli fermé en plus d'une copie de leur carte d'opérateur économique et un quitus fiscal à jour.

L'appel d'offres est ouvert à tous les prestataires de location de véhicules répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le cahier des charges. Le cahier des charges peut être retiré à la SGMT tous les jours ouvrables de 07 h 30 à 12 h 30.

Les dossiers techniques et financiers devront être déposés au plus tard le **31 octobre 2018** à l'adresse suivante : SGMT, situé Zone industrielle et Portuaire B.P. : 9098, Lomé-Togo en adressant votre dossier à la Direction des Ressources Humaines.

Les dossiers reçus après la date d'échéance ne seront acceptés en aucune circonstance.

Lomé, le 4 octobre 2018

Validation
Directeur Général
M. Thomas REYNAUD

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE, DE LA
DECENTRALISATION ET DES
COLLECTIVITES LOCALES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE
LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI
DES JEUNES

COMMUNIQUE CONJOINT N° 001/18/MATDCL/MDBAJEJ RELATIF A L'ENQUETE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES BENEFICIAIRES DES TRANSFERTS MONETAIRES SUR LE PROJET DE FILETS SOCIAUX ET DE SERVICES DE BASE (FSB)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Filets Sociaux et services de Base (FSB) par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), organise une enquête sur les conditions de vie des ménages des villages bénéficiaires des transferts monétaires dans les **37 préfectures** concernées du Togo.

Cette enquête, qui se déroulera du **20 octobre** au **19 novembre 2018**, permettra de recueillir des informations relatives à l'éducation, à la santé, à la consommation alimentaire, au logement, aux biens durables, à l'état d'activité et aux caractéristiques socio démographiques des membres des ménages.

Elle permettra également de recueillir les caractéristiques générales sur les localités, notamment l'existence, la fonctionnalité et l'accessibilité aux services sociaux de base, et de procéder à la validation communautaire des listes des ménages.

Pour la réussite de cette opération, toutes les populations des villages concernés sont invitées à réserver un bon accueil aux agents enquêteurs et à leur fournir des informations recherchées.

Ont signé :

19 octobre 2018

Le Ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités
locales

La Ministre du Développement à la
Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de
l'Emploi des Jeunes

Payadowa BOUKPESSI

Victoire S.TOMEGA DOGBE

Avis d'Appel d'Offres Local

Dates de Publication de l'avis 02 novembre 2018

AAOL N° 001/ AOL/COM/UEMOA

1. Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture de matériel roulant au profit de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest - Africaine.

2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest - Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires à présenter leur offre sous pli fermé avec l'intitulé « **Fourniture de matériel roulant au profit de la Représentation de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest - Africaine** » à Lomé, au Togo en un seul lot : un véhicule de type berline

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la **fourniture de matériel roulant**.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- une attestation d'achat du dossier d'appel d'offres ;
- une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire ;
- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement, et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
- une attestation originale ou certifiée conforme, justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;

- une attestation originale ou certifiée conforme de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ; La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :
La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 B.P. : 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers
OU

Bureau de Représentation de la Commission de l'UEMOA à Lomé,
B.P. : 1009 Lomé-Togo
Immeuble CICA-RE, Cité OUA

Personnes à contacter :

. **Madame Ademsi KOURA**

-Tél. : (+228) 22 26 56 11

Email : MAKOURA@uemoa.int

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats précités, au service mentionné ci-dessous et moyennant le paiement en espèces d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs F CFA à partir du **02 novembre 2018** :
Bureau de Représentation de la Commission de

l'UEMOA à Lomé,
B.P. : 1009 Lomé-Togo
Immeuble CICA-RE, Cité OUA
Tél/Fax : (+228) 22 26 56 11
Email : brclome@uemoa.int

6. Toutes les offres doivent parvenir à **Monsieur le Représentant - Résident de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine à Lomé**, au plus tard le **03 décembre 2018 à 12 heures**.

Les offres parvenues après expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture munis d'un mandat de leur société, le **07 décembre à 14 heures 30 mn, heure locale** au siège de la Commission à Ouagadougou ; ceux qui ne sont pas munis de mandats ne seront pas acceptés.

8. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

**Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation,**

Le Directeur de Cabinet

Dukplɔla Faure Essozimna Gnassingbé fe tsadiqi de Berlin la wu

Esime Germania fe adzɔdɔwɔfɛwɔ fe ngɔnɔlawo dɔ kpe «Doing Business 2019» fe akɔntawo dɔ

Dukɔa fe Tato la wu efe tsadiqi si wɔwɔ yi Berlin, Germania nyigba dɔi la nu, afisi wɔkpɔ gome le «G20 Compact With Africa» fe takpekpegã la me, tso keke kele 29 lia si va yi la dɔi.

Numedzɔdɔzro vovovowo kple Germania fe adzɔdɔwɔfɛgãwɔ fe ngɔnɔlawo kpe dɛ dukɔa fe Tato la kple amedɔdɔ siwo dɛ eyome le efe mɔzɔyi la, be woafɔ nu na wo ku dɛ ngɔdɛde fe nukpɔkpɔ denɔ si le Togo si la nu. Viɛ si fe gome wokpɔ va le kpe dɔm «Doing Business» fɛ 2019 lia fe akɔntawo.

Le wofɛ nukpɔkpɔ nu, Togo dɛ abe dukɔ si kɔ ta dɔi le xexeme dukɔwo dome, le asitsatsa fe akpadɔi to dɔdɔdɔ siwo va yi edɔi dɔi ene. Nusi na be, Togo zu 6 lia siwo dɛ agbagba wu le dɔwɔwɔ me le xexeme dukɔwo dome. Enye gbãto le «UEMOA» dukɔwo dome eye wɔnye evelia si kplɔ Rwanda dɔ le Afrika dukɔwo dome.

Togo xɔ tefe 137 lia le xexeme dukɔwo fe dɛsidede nu, tso fifia dɔi, enye evelia le «UEMOA» dukɔwo me kplɔ Côte d'Ivoire dɔ, si nye gbãto le «UEMOA» dukɔwo me kple 122 lia.

Le nuɔkplɔ aɛ si nu dukɔa fe Tato la kple Germania fe dɔdɔwɔfɛgãwɔ fe ngɔnɔlawo do go le la, adzɔdɔwɔfɛwɔ fe ngɔnɔlawo dɔzro nu me kple dukɔa fe



Dukɔa fe Tato la kple ame siwo nɔ egu kpakple Germania fe adzɔdɔwɔfɛwɔ fe ngɔnɔlawo fe dɔwɔ-takpekpe aɛ wɔyi

Tato la kple wofɛ hadɔwɔla siwo hã nye adzɔdɔwɔfɛwɔ fe ngɔnɔlawo tso Togo. Enye mɔnukpɔkpɔ na Togo fe akpadɔi tɔwo be, wofo nu na Germania tɔwo ku dɛ gakpekpedɛnu si wokpɔ mɔ na tso wo gbɔ nu, si ado dukɔa fe dɔdɔwɔwɔ hena ngɔdɛde «PND» fe dɔwo dɛ ngɔ.

Le ndi kpadɔi, dukɔa fe Tato la dɔzro nu me kple «Groupe Heidelberg Cement» si fe dɔwɔfe le Togo xoxo fe ngɔnɔla. Afɛto Thomas Schaeffer, si nye Volkswagen uuwɔfe dɔdzɔkplɔlagã

le Afrika. Ame sia na dukɔa fe Tato la nya be, dɔwɔfea le megbe na Togo, ado nusɛɛ be, kadɛde si le wo kple Volkswagen dome na like dɛ edɔi wu tsã.

Dukɔa fe Tato la gadɔzro nu me hã kple afɛto Ohoven, si nye Germania fe adzɔdɔwɔfɛ sɔɛ tɔwo kple dome tɔwo «PME/PMI» fe fufɔfo fe dɔdzɔkplɔha la fe zimɛnɔla. Enye fufɔfo aɛ si wɔa dɔ vevie le tutuɔfo kple dɔ didi na ame fe nyawo me. Le numedzɔdɔzroawo fe nuwuwu, afɛto Oheven na wonya be,

yefe didi enye be, yeakpe dɛ Togo nu le tutuɔfo kple adzɔdɔfo fe nyawo me. Eyi edɔi be, nusi le vevie le «PME/PMI» nu enye be, ehea tɔtro vana dukɔ mee eye wɔdɛ efe fufɔfo la fe didi si nye be, yeakpe dɛ Togo nu la dɛ go.

Le nkeke mamle sia dɔi, takpekpe aɛ fɔfo amedɔdɔ siwo nɔ dukɔa fe Tato la nu kpakple Germania fe dɔwɔfɛgãwɔ fe ngɔnɔla 30 aɛwɔ.

Enye mɔnukpɔkpɔ na wo be, woase numedɛdɛ tso dɔzidɛgbɛnusɛ, dɔgãwɔ wɔwɔ, tsikɔkɔɛ kɔkɔ kple tutuɔfo fe akpawo dɔi nu.

Dukɔa fe Tato la de va kpɔ Siemens alɔme kafomɔ dɔwɔfe aɛ si me woɔã na gaɔ le. Afɛto André Bouffieux, si nye Siemens fe dɔdzɔkplɔlagã le yetoɔfofe Afrika nutome do dɔzaa ne le efe tɛfea dɔyi. Egbã dukɔa fe Tato la dɔzro nu me kple dɔwɔfea fe ngɔnɔlawo, hafi dɔi tsa to dɔwɔfea fe akpa aɛwɔ kple amedɔdɔwɔ tso Togo. Siemens fe dɔwɔfea fe dɔdzɔkplɔlagã la wɔ mɔnukpɔkpɔ la nuɔ, kafu nukpɔkpɔ denɔ si le dukɔa fe Tato la si.

Wɔlanyo Kɔmla ATSU
Afelete Kwami AMOUZOU

ÐE-ƐJADƐ

Ɛsɔ setu ngbeye katolika taa ñuma tɔ ɛyaa kiɛdɛdema yɔ tɔzɔ kazandu kedɛnga kpeekpe yɔ dɛdɛ kpɔtaɔ taa



Ɛyaa wobi pilaj yɔ ɛsɔ setu wayi se patimi siɔaa yɔ

Ɖɛdɛ kpɔtaɔ taa sarakaway wiye kedɛnga kpeekpe yɔ Kristu ñuma tɔzi ɛyaa kiɛdɛdema evemiye yɔ. Loma le, pɔdɔnti aduma labu Katolika kpaamuj taa. Ðanay yɔ le, ɛyaa woni tuhɛtu ne pasu siɔaa kumola yɔ. Palabi mbu se petendi caa ɛsɔ se emu koobiya mba pasiba yɔ e-koboyay taa.

Paa pɔnay nga Kamuj fenay kɔkɔkɔ kaaku wiye kedɛnga yɔ Kristu ñuma tɔzɔ pɔ-koobiya mba pasiba yɔ, pɔ-yɔ. Pihay-we waɛ ne patimuni ɛsɔ pɔ-yɔ. Kifenj kamuj

fenay 2 wiye le, pɔtɔzɔ siɔaa eve-miye yɔ.

Tanan tɛɛ le, ɛsɔ yɔ tisiyaa kpeyi kpaamuj taa ne pɛsɛ ɛsɔ. Loma cɔcɔi kuduyuu sɔsɔ taa cɔjɔ Denis Amouzu-Dzakpah djiyini aduma. Ekali takayay kiɛdɛdɛya taa tɔm ne pite le, elizi ɛyaa kiɛdɛdema kazandu tɔbɔ. Ɛyaa kpayi kpayi se ɛyaa kiɛdɛdema kazandu tɛke siɔaa kazandu. Pɔkɛnti mba pɛdɛ-dɔ nɔ ne pɛwɛnti tisuu, pɛwɛ siyisiy mbu puyɔ yɔ ɛsɔ heya ñali-we ne pɛwɛ tam Caa cɔbɔ, pa-kazandu.

Ɛyaa pane paawe tataa cine ne leeleyɔ pɛwe lanhezɔye taa ɛsɔ cɔbɔ ne papɔziy patimuni-ɔ dɔ-yɔ paa alɔwaatu ndu. Pɛkɛnti dɔdɔ mba pɔñɔnti Kristu ne pa-langɔye pilim yɔ, pa-kazandu.

Paadɔki ɛsɔ tɔm kpam, patimuj tam ne pɛwɛnti lidau ɛsɔ kewiyay yɔ.

Ɖiyiyu heyi Kristu ñuma se paley zi pe-wezuu cayu, pɔdɔ payu yɔ ne pa-sum wayi le, paake kiɛdɛdema. Weyi ɛcay se ɛke kiɛdɛdɛ le, ɛñuni lanhezɔye ne kpeyu numɔɔ ne ewelesini e-koobiya. Pɛwɛ dɔdɔ se eyele ne ɛsɔ djiyini-ɔ ne ewɛnti langɔye kekeleke.

Aduma taa Kristu ñuma pɔzi ɛsɔ se elabi-we lootɔye ne ewɔli-we numɔɔ ngɔ patuj ne paapɔsi kiɛdɛdema yɔ. Petendi ɛyaa kiɛdɛdema se patimi djiyiyaa, kudɔɔndunaa, kuñɔndunaa ne piya yɔ.

Kifem Kamuj fenay 2 le, pɔtɔzɔ siɔaa kazandu. Kɔkɔkɔ kaaku dɔnay yɔ nabeye woni tuhɛtu siɔaa kumola yɔ ne pasu. Patusti felɛnaa ne pɛsɛ ɛsɔ.

Alɔwaatu ndu mbu yɔ, pɛwe ɛzi pa ne siɔaa pɛkpendi wezuu taa.

Nabeye hulay agande, lalaa wiliy ne lalaa kalɔ takayay kiɛdɛdema.

Nabeye lɔzi aseɔdɛ se paa pɔnay nga powoki pilaj yɔ se pɔtɔzɔ pɔ-hɔ taa ñuma mba pasiba yɔ, pɔ-yɔ. Pɔtɔzɔ ɛzuma pa ne we paawɛ yɔ ne petendi ɛsɔ se emu-we e-koboyay taa. Ðajaa Christian cuuzaa se siɔaa yɔ aduma yeki ne dɔmay zi dɔ-ñuɔ taa dɛu, dɔti mbu dɔlaku dɛ-wezuu cayu taa yɔ ne dɔlɛyzi wetu. Yee pasɔy hetu kumola yɔ kɔyɔ, pɔwɔliy se dɔwɛnti lidau sum wayi wezuu yɔ.

Ɛyaa kiɛdɛdema kazandu yeki dɔdɔ ne pamayzi ɛzuma pakandi pilaj yɔ yɔ mbu puyɔ yɔ, pɔtɔɔ se siɔaa tɔsi. Pɛwɛ se pilaj yɔ ewɛ cɔdɔcɔdɔ, pohuyuu pɔɔ canga yɔ ne pama kolonzi pucɔ pita.

Hubert BAGNABANA
Essosolam GNONEGUE
Louis EKOUYASSO

Sɔdɔ taa
pɛcɛtiyina



CAISSE DE RETRAITES DU TOGO

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-PatrieAUTORITE CONTRACTANTE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICSAvis d'Appel d'offres (Relance)
Avis d'Appel d'offres n° 028/2018/CRT/DG
Réf. : Marché N° 25/TF/2018/CRT/DG relatif à l'acquisition de matériel de transport

1. La Caisse de Retraites du Togo (CRT) dispose des fonds sur son budget, exercice 2018, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition d'un véhicule double cabine bâchée et d'un véhicule 4X4.

2. La CRT sollicite par le présent avis, des offres en francs TTC sous plis fermés de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits matériels en deux lots :

- Lot n° 1 : Un (01) véhicule double cabine 4x4 bâché de cinq (05) places ;
- Lot n° 2 : Un (01) véhicule 4X4 de classe Sport véhicule de cinq (05) places.

Les candidats à la présente consultation peuvent soumissionner pour l'ensemble des 02 lots.

Les matériels doivent être livrés au siège de la CRT (CASEF) dans un délai de soixante (60) jours pour compter de la date de notification d'attribution du marché.

Les variantes ne sont pas autorisées.

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert, tel que défini par le code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la CRT et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à partir du **28 septembre 2018 de 10 heures à 17 heures.**

Secrétariat particulier du Directeur Général de la CRT
Immeuble du CASEF, 1^{er} étage, Porte 194 B. P. : 1297 Tél. : 22 21 08 43
Lomé - TOGO.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- * Les conditions légales de la société ;
- * La situation financière de la société ;
- * La capacité technique de la société.

« Cf. les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées ».

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le paiement se fera en espèces ou par chèque certifié contre reçu. Le dossier sera remis main à main.

7. La date du dépôt des offres initialement prévue pour le **29 octobre 2018 est reportée au 14 novembre 2018 à 10 heures 30 minutes.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de :

- pour le lot n° 1 : **550 000F CFA;**
- pour le lot n° 2 : **650 000F CFA.**

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à la salle de réunion de la CRT au CASEF le **14 novembre 2018 à 11 heures précises.**

Lomé, le 31 OCT. 2018

Directeur Général.

Yao I. DIAPENA



INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DE MANAGEMENT

LE MANAGEMENT PAR LES SPECIALISTES DU MANAGEMENT

Quartier Adidoadin, Lomé Adresse Postale : 05 B.P. : 1100 Lomé 05 Tél. : (228) 22 33 87 81/91 33 16 61

Communiqué IPM

L'Institut Supérieur Privé de Management IPM-Togo a le plaisir d'informer le public que la rentrée académique 2018/19 est prévue pour le **5 Novembre 2018.**

Elle vous propose des formations en licence et master dans les spécialités suivantes :

- Marketing
- Finance
- Comptabilité
- Logistique
- Communication
- Gestion des projets
- Gestion des Ressources humaines

Les cours sont dispensés par les enseignants universitaires et professionnels de haut niveau sous la direction du Professeur **Nadédjo BIGOU-LARE** ancien directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Gestion (IUT-G) de l'Université de Lomé et doyen honoraire de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université de Lomé.

A cet effet, les inscriptions ont commencé et se poursuivent dans l'enceinte de l'institut. Inscrivez-vous à l'IPM en licence à partir de 360 000f et en master à 400 000f.

Pour plus d'information s'adresser au secrétariat de l'IPM au numéro 91 33 16 61

L'IPM Togo est sis à Adidoadin fin pavés dans le tournant faisant face à l'école Mandela.

A l'IPM c'est le management par les spécialistes du management !



OFFRE PUBLIQUE DE VENTE D' ACTIONS

SOUSCRIPTION
du 29 Oct. au 16 Nov. 2018
avec possibilité de clôture anticipée

13 883 006
actions

PRIX DE L'ACTION
4 100 FCFA

Devenez actionnaire d'Oragroup
et participez au développement de l'Afrique

Arrangeur-Co-Chef de file



BICI BOURSE
GROUPE BNP PARIBAS

Co-Chef de file



Hudson

SYNDICAT DE PLACEMENT

BDA CAPITALSECURITIES – AFRICABOURSE – BIBE FINANCE & SECURITIES – SGI BENIN – BSIC CAPITAL – SBIF – AFRICAINE DE BOURSE – ATLANTIQUE FINANCE –
NSIA FINANCES – BICI BOURSE – BNI FINANCES – MAC AFICAN SGI – EDC INVESTMENT CORPORATION – SGI HUDSON & Cie – SGI PHOENIX CAPITAL
MANAGEMENT – SGI CORIS BOURSE – SOGEBOURSE – SGI MALI – SGI NIGER – CGF BOURSE – IMPAXIS SECURITIES – SGI TOGO – EVEREST FINANCE – ABCO
BOURSE – AGI – BRIDGE SECURITIES – SIRUS CAPITAL – UNITED CAPITAL FOR AFRICA

Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et enregistrée sous le visa n°0A/18-01.

AVIS DE DECES

Les familles Lawson-Balagbo, Aboudou, Pennaneach et Gbedema
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée, fille, sœur, tante, épouse et mère :



**Afiwoa Limata
Cunégonde Hilde
ABOUDOU**

Pieusement endormie dans le Seigneur le 22 Sept. 2018 à Vienne en Autriche dans sa 73^e année.

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 09 nov. 2018 18 h 30 : Veillée de prières et de chants en la Paroisse Evangélique Presbytérienne d'Amoutivé Lom-Nava

Samedi 10 nov. 2018 07 h 00 : Levée du corps, suivie du culte d'enterrement en la Paroisse Evangélique Presbytérienne d'Amoutivé Lom-Nava.

AVIS DE DECES

Le directeur général de la CEET et son personnel
Le chef du canton de Soumdina
La famille Assoti de Soumdina, Adjengré et Lomé
La famille Ani-Yodo de Soumdina, Adjengré et Lomé
Veuve Assoti Prénom et ses enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



**ASSOTI Djoua
Chef d'équipe
dépannage de la
CEET à la retraite
Survenu le 18 oct.
2018 au CHU CAMPUS
de Lomé dans sa 61^e
année.**

L'enterrement a eu lieu à Lomé le samedi 3 novembre 2018.

LES MOTS VOYAGEURS:

Jungle vient de l'hindoustani «*jangal*», lui-même issu du sanscrit «*g'añgala*», aride, solitaire, inculte, désert. Dans les Indes Orientales, pays de mousson, on appelait ainsi les plaines couvertes d'herbes hautes, de bambous, de fougères et de palmiers, où vivent les grands fauves. Les Anglais qui ont colonisé les Indes pendant plus de deux siècles ont repris le mot jungle à leur compte, mot qu'a immortalisé Rudyard Kipling dans son célèbre *Livre de la Jungle*. Au sens figuré, la **jungle** désigne toute société humaine où règne uniquement la loi du plus fort.

L'ARBRE ET LA VIE

Pour repousser la sécheresse et disposer de pluies en abondance gardons-nous de couper nos arbres.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES DANS LA PREFECTURE DE L'EST-MONO

AUTORITE CONTRACTANTE	Délégation Spéciale de la Préfecture de l'Est-Mono
OBJET DU MARCHÉ	Construction de quatre (04) forages équipés de pompe à motricité humaine dans la préfecture de l'Est-Mono
REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES	AAOO N°001/RP/PEM/CP-2018
DATE DE PUBLICATION	03 Août 2018
NOMBRE D'OFFRE OUVERTE IDENTITE DES SOUSMISSIONNAIRES	05 1- Entreprise PLOMIA ; 2- GRPT SAWARI & YES-C BTP ; 3- OSV-TOGO ; 4- CF Sarl-U ; 5- SUD & Ouest Partenaires
MONTANT DU MARCHÉ	22 835 360 Francs TTC
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	CF Sarl-U 500 B. P. : 242 Kara. Tél. : 26 60 05 14 90 34 43 77
DELAI D'EXECUTION	Deux (02) mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du code des marchés publics et délégation de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la Délégation Spéciale de la préfecture de l'Est-Mono, en vertu de l'article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

Le Président par intérim
de la Délégation Spéciale

BALAKIM Kokou

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

République Togolaise

PROJET « STRUCTURATION, AMELIORATION DE LA FORMATION AGRICOLE RURALE ET DE L'INSERTION » (SAFARI)

SERVICES DE CONSULTANTS

Manifestations d'intérêt

1. Le Gouvernement de la République Togolaise, représenté par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche MAEP (ci-après nommé « le Client »), a obtenu une subvention de l'Agence Française de Développement pour le financement du Projet « Structuration, amélioration de la formation agricole et de l'insertion » (SAFARI – CTG1207), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celle-ci pour effectuer les paiements relatifs au Contrat pour lequel le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé.

2. Les Services du Consultant auront pour objet la vérification et l'audit périodique des comptes et de la passation des marchés du Projet SAFARI, ci-après désignés par « les Services ».

3. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

4. Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité et ceci en cas de sélection.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par

tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

7. Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services de l'audit ;
- Du domaine et de l'expertise technique concernant la vérification et l'audit périodiques des comptes et de la passation des marchés ;
- Du contexte géographique : expérience dans la région Afrique Sub Saharienne ou au Togo et connaissance de la langue.

8. Les consultants intéressés par la mission doivent présenter les pièces administratives suivantes :

Pour les soumissionnaires nationaux :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit immobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur les marchés antérieurs (à compter de septembre 2011).

Pour les soumissionnaires communautaires et étrangers :

- Extrait du registre du commerce et du crédit immobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale sur les marchés antérieurs (à compter de septembre 2011).

9. Une liste restreinte de six (06) cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante conformément au code des marchés publics. Ces candidats présélectionnés seront invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du

dossier de demande de propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis. Un candidat sera sélectionné selon la méthode de « Sélection à Moindre Coût (SMC) ».

10. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous indiquée au point 11 et aux heures suivantes du lundi à vendredi de 8h à 12h et de 15h à 17h (heures locales).

11. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être fournies en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) et une version électronique (CDRom ou clé USB) et déposées sous pli fermé portant clairement la mention « Manifestation d'Intérêt pour la sélection de consultants en vue de la réalisation de l'audit périodique des comptes et de la passation de marchés du Projet SAFARI » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS » et déposées à l'adresse ci-dessous en personne, au plus tard le 03 DECEMBRE 2018 à 9 heures 30 minutes, heure locale :

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics
3, Avenue de Duisburg, B.P.: 14048 Lomé, Togo
Tél. : (228) 70 41 56 52 / 70 45 61 66
Email : prmpmaeh@yahoo.fr

Les plis des manifestations d'intérêt seront ouverts le 03 DECEMBRE 2018 à 10 heures 00 minutes (heure locale) dans la salle de réunion du cabinet du MAEP, en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

Fait à Lomé, le 26 octobre 2018

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Col. Ouro-Koura AGADAZI

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET REALISATION DU CABLAGE RESEAU AU PROFIT DE LA PRMP
Autorité contractante : Ministère de l'Economie et des Finances
Projet d'Appui à la Mobilisation des ressources et au renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI)
Lot 1 : Fourniture et installation des équipements informatiques au profit de la PRMP

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN HT/HD F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN HT/HD F CFA APRES CORRECTIONS	MONTANT D'ATTRIBUTION EN HT/HD F CFA	OBSERVATIONS
IDS TECHNOLOGIE	-	5 978 674	-	-	L'offre de IDS TECHNOLOGIE est rejetée pour avoir proposé des ordinateurs de bureau avec : (i) un écran de 15 pouces au lieu de 20 pouces minimum exigés et (ii) des spécifications techniques des écrans non conformes au modèle exigé.
IP STORE	-	5 504 464	4 664 800	-	Offre conforme mais pas moins - disante
PRO IT	7 039 998 Pas de précision sur le montant		-	-	PRO IT n'a pas été consulté pour le Lot 1. Mais le titre de la page de garde de son offre indiquait qu'il s'agit du Lot 1 alors qu'à l'intérieur de l'offre, il a plutôt soumissionné pour le Lot 2. Par conséquent, au niveau du procès-verbal d'ouverture, son offre a été consignée au Lot 1 au lieu du Lot 2.
ERAD ATLANTIC	6 625 320	7 817 878	6 625 320	-	Offre conforme mais pas moins - disante
HI TECH INFORMATIQUE	4 152 300 Services connexes : 84 400 HT	5 147 514 Services connexes : 99 120 TTC	4 236 300	4 236 300	Offre conforme et moins disante

Attribution provisoire : HI TECH INFORMATIQUE soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme et moins - disante pour un montant HT/HD de quatre millions deux cent trente-six mille trois cents (4 236 300) Francs CFA.
Lot 2 : Réalisation du câblage réseau des locaux de la PRMP.

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN HT/HD F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN HT/HD F CFA APRES CORRECTIONS	MONTANT D'ATTRIBUTION EN HT/HD F CFA	OBSERVATIONS
IDS TECHNOLOGIE	-	4 847 077	-	-	L'offre de IDS TECHNOLOGIE est rejetée pour absence de précision sur les spécifications techniques de l'onduleur.
PRO IT	7 039 998 Pas de précision sur le montant		5 966 100	-	Offre conforme mais pas moins - disante
ONIT	6 569 000	-	-	-	ONIT n'a proposé aucune spécification technique pour tous les équipements. Par conséquent son offre est rejetée.
HI TECH INFORMATIQUE	4 554 115	5 609 856	4 554 115	4 554 115	Offre conforme et moins - disante

Attribution provisoire : HI TECH INFORMATIQUE soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme et moins - disante pour un montant HT/HD de quatre millions cinq cent cinquante-quatre mille cent quinze (4 554 115) Francs CFA

 La Personne Responsable des Marchés
Publics et Délégations de Service Public

Koffi Mawuéna AMEGLAVI
TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINE AUX POSTES DECONCENTRES DU CONTROLE FINANCIER
Autorité contractante : Ministère de l'Economie et des Finances
Projet d'Appui à la Mobilisation des ressources et au renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI)

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN HT/HD FCFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN TTC FCFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN HT/HD FCFA APRES CORRECTIONS	MONTANT D'ATTRIBUTION EN HT/HD FCFA	OBSERVATIONS
STEA	28 560 117	33 700 938	28 560 094	28 560 094	Offre conforme et moins - disante

Attribution provisoire : STEA soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme et moins disante pour un montant HT/HD de vingt-huit millions cinq cent soixante mille cent dix-sept (28 560 117) Francs CFA.

 La Personne Responsable des Marchés
Publics et Délégations de Service Public

Koffi Mawuéna AMEGLAVI

ANNONCE LEGALE
Etude de Maître Tètè Nikita F. YAKASS
 Notaire à Lomé, 3, Rue Sanvee (Tokoin-Forever)
 B.P. : 7217 - Tél. : 22-26-31-23
 « LOVE AND PEACE »

 Société à Responsabilité Limitée au capital de **UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA.**
 Siège social : LOME-Ahanoukopé, Boulevard du 13 Janvier, 01 B.P. : 2102.

CONSTITUTION DE SOCIETE

 Aux termes d'un acte reçu par M^e Tètè Nikita F. YAKASS, Notaire à Lomé, le 27 Septembre 2018, enregistré à Lomé (Togo) Commissariat des Impôts, Folio 99 - Numéro 1231 - Volume 1/18, le 05 Octobre 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques ci-après :

DENOMINATION : « LOVE AND PEACE ».
OBJET: Le commerce général ; l'import - export ; la représentation commerciale et industrielle sur tous les plans ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en provoquer le développement ou l'extension.

SIEGE SOCIAL : Lomé-Ahanoukopé, Boulevard du 13 Janvier, 01 B. P. : 2102.

DUREE : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA, divisé en **DEUX CENT (200)** parts sociales, d'une valeur nominale de **CINQ MILLE (5.000) FRANCS CFA** chacune, toutes représentatives d'apports en numéraires. Lesquelles parts sociales souscrites en totalité par les associés et intégralement libérées de leur montant lors de la souscription, conformément à la loi, ont été attribuées auxdits associés, en proportion de leurs apports respectifs.

GERANCE : La société est gérée pour une durée illimitée par Monsieur COUBAGBEAT-TOURE Mohamed Abdel-M et Monsieur DOWOU Olumoye, qui ont été nommés co-gérants sous l'article 23 des statuts, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir conjointement au nom de la société, dans la limite de l'objet social, et avec la faculté de substituer sous leur responsabilité.

REPARTITION DE BENEFICES : Le solde des bénéfices, après prélèvement de la réserve légale, revient aux associés, dans la proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent respectivement. Préalablement à la répartition, les associés peuvent décider de prélever toutes sommes, en vue de constituer toutes réserves générales ou spéciales. Deux expéditions des statuts de la société ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, le 25 Octobre 2018.

La société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu audit Greffe sous le numéro 2018 B 2523 LOME-TOGO.

POUR INSERTION
M^e YAKASS, Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE
SUIVI DES POLITIQUES DE REFORMES
ET DES PROGRAMMES FINANCIERS

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE
ECONOMIQUE (PAGE)

Financement : IDA/UE

Accord de financement D2340-TG

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 008/2018/AMI/MEF-SP-PRPF/PAGE
(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION DE FIRME DE CONSULTANT)

MISSION D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET

D'APPUI A LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE

EXERCICES 2018-2019-2020

Référence N° : 027

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) et de l'Union Européenne (UE) un financement pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat relatif à l'audit comptable et financier du projet pour le compte des exercices 2018, 2019 et 2020.

Les "Services" attendus du Consultant consistent à exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du PAGE à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des Programmes de développement et acceptable par l'IDA et les autres partenaires.

Pour la réalisation de la mission, le Consultant doit disposer d'un personnel clé qualifié en passation de marchés, audit et comptabilité. La mission couvrira les exercices 2018, 2019 et 2020. La première mission démarrera dès la notification du contrat approuvé au Consultant sélectionné.

Les termes de référence de la mission peuvent être obtenus par e-mail à l'adresse ci-après : page.togo.ucp@gmail.com

Le Ministère de l'Economie et des Finances, à travers l'Unité de Coordination du Projet (UCP-PAGE), invite les Consultants (Firme/Cabinets) éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les Services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations et documents démontrant qu'ils disposent des qualifications requises et d'expérience pertinente pour exécuter ces services. Ils fourniront notamment des informations et documents sur leur domaine d'activité et justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires (attestation de bonne fin d'exécution, attestations des services faits). Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- de l'ampleur des marchés exécutés,
- de la nature des Services réalisés et
- du domaine et de l'expertise technique.

Les soumissionnaires devront joindre également :

Pour les consultants de l'espace communautaire (UEMOA) :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ou tout autre document équivalent ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt ;
- Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt ;
- Quitus social (attestation de paiement de la CNSS) datant de moins de six (6) mois à la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt ;
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2011).

Pour les étrangers (hors UEMOA), fournir :

- Un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt ;
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2011).

N. B. : A l'exception du quitus fiscal, du quitus social (attestation de paiement de la CNSS) et de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournies en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

L'attention des Consultants intéressés par la mission doit également porter sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016) ("Règlement de Passation des Marchés") qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants sous forme de groupement de firmes ou d'un Accord de sous-traitance en vue d'un renforcement de leurs qualifications, mais devront clairement indiquer si l'association est sous la forme d'un groupement (Joint-Venture) et/ou une sous-traitance. En cas de groupement, tous les membres seront conjointement et solidairement liés pour la totalité du marché, en cas de sélection.

Un consultant sera sélectionné conformément aux procédures de Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) décrites dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 08 h 00 à 11 h 45 et de 15 h à 17 h 00 (heures locales).**

Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE) sise au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne Direction Générale des Impôts à Lomé (à côté du palais de Justice de Lomé), 01 B.P. : 2215 Lomé-Togo ; Tél. : (00228) 90 06 52 85 ou par e-mail à l'adresse ci-après : page.togo.ucp@gmail.com

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être envoyées par email (à l'adresse : page.togo.ucp@gmail.com) ou déposées en personne sous plis fermés à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 13 novembre 2018 à 10 heures (heure locale)** avec en objet ou la mention « **Manifestation d'intérêt pour la mission d'audit comptable et financier du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique** ».

Porte 2 bis de l'Immeuble de la Direction du Matériel et du Transit Administratif située au 2^e étage, tél. : 22 21 22 66 / 22 21 22 67, Lomé (Togo), Avenue Léopold Sedar Senghor. A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances.

Lomé, le 19 octobre 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics et de Délégation de service public

Koffi Mawuéna AMEGLAVI

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

CABINET

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DE L'ENTRETIEN ROUTIER

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté -PatriePROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN ROUTIER
Campagne 2019-2021**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)****TRAVAUX D'ENTRETIEN PLURIANNUEL DES ROUTES NATIONALES REVÊTUES :**

RN 1 : Tandjouaré-Cinkassé

RN 2/3: Aflao - Rond-point Port- Avépozo et Aného-Sanvee Condji

RN 5 : Kpalimé-Adagali-Kpélé Govié

RN 15 : Témédja-Badou-Fre Ghana

RN 28 : Dapaong-Ponio –Fre Burkina

Date : 09 Octobre 2018**AAO N°:** 1439/MIT/CAB/SG/PRMP/DGTP/DER**Financement :** Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)/

Gestion 2019-2021

1. Le Ministère des Infrastructures et des Transports dispose des fonds de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), afin de financer l'entretien pluriannuel du réseau routier (campagnes 2019-2021), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés à conclure dans le cadre du présent avis d'appel d'offres.

La Direction Générale des Travaux Publics, agissant pour le compte du Ministère des Infrastructures et des Transports, sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de grosses réparations, de réparations localisées et de point à temps sur les routes nationales revêtues :

RN 1 : Tandjouaré-Cinkassé ; RN 2/3 : Aflao-Rond-point Port-Avépozo et Aného-Sanvee Condji ; RN 5 : Kpalimé-Adagali-Kpélé Govié ; RN 15 : Témédja-Badou-Fre Ghana et RN 28 : Dapaong-Ponio-Fre Burkina.

2. Ces travaux sont répartis en cinq (05) lots comme l'indique le tableau ci-après. Les quantités sont consignées dans les cadres de devis quantitatifs et estimatifs joints au dossier d'appel d'offres.

Tableau 1 : Répartition des lots

N° Lot	Région	Désignation du tronçon	Long (Km)	Nature des travaux	Délai
1	Maritime	Aflao(PK 0) –Rond-point Port –Avépozo (PK 19+500) et Aného (39+500) –Sanvee Condji (PK 47)	27	Réparations Localisées +Point à Temps+ Béton+ travaux de signalisation	36 mois
2	Plateaux	Kpalimé (PK 0)-Adagali-Kpélé Govié (PK 34)	34		
3		Témédja (PK 0) –Badou –Fre Ghana (PK 94)	94		
4	Savanes	Tandjouaré (PK 0) –Cinkassé (PK 74+500)	74,5		
5		Dapaong (PK 0) –Ponio-Fre Burkina (PK 38)	38		

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les entreprises peuvent soumissionner à tous les lots. Cependant, il ne pourra être attribué qu'au plus un (01) lot à un soumissionnaire.

Le délai d'exécution est de 3 ans.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures TU et de 15 heures à 17 heures TU, à l'adresse ci-dessous :

**Ministère des Infrastructures et des Transports
Direction Générale des Travaux Publics
Direction de l'Entretien Routier
Avenue Sarakawa, B.P. : 335, Lomé-Togo
Immeuble Des Equipements, Bâtiment annexe,
1^{er} étage,
Tél : 22 23 13 86/85/82 et 22 20 89 27.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
- fournir les pièces administratives exigées dans le DPAO ;

- fournir les bilans des trois dernières années (2015 ; 2016 et 2017), certifiés par un expert-comptable agréé, une moyenne annuelle de chiffres d'affaires au moins égale ou supérieure à 0,5 fois le montant TTC de l'offre financière du soumissionnaire ;

- avoir réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années, en tant qu'entreprise principale au moins deux (02) marchés de nature et de complexité similaires aux travaux, objets du présent appel d'offres. Pour être pris en compte, les marchés similaires fournis doivent avoir un montant supérieur ou égal à 50% du montant du lot soumissionné ;

- justifier de la disponibilité (propriété ou location, conformément à la liste du matériel inscrite dans le DPAO) en indiquant les dispositions prises pour l'acquisition en temps voulu du matériel minimal nécessaire à l'exécution des travaux ;

- proposer un personnel clé ayant de l'expérience dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables à ceux, objets des présents travaux ;

- disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a à sa disposition, des facilités de crédit. Le montant de la facilité de crédit par lot doit être supérieur ou égal à 0,5 fois le montant TTC de l'offre financière du soumissionnaire.

Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

N.B. :

Les marchés similaires doivent être justifiés par une attestation de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception dénués de toute réserve.

Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit de tenir compte du plan de charge des soumissionnaires dans les travaux similaires par rapport au délai d'exécution pour valider ou rejeter l'offre d'un potentiel attributaire.

Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70% et qui sont en retard par rapport au planning d'exécution ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

A cet effet le candidat est tenu de présenter dans son offre :

- la liste des chantiers en cours d'exécution avec les taux d'avancement physique et la fin des délais contractuels ;

- les personnels clés affectés sur lesdits chantiers conformément aux contrats ; et

- les matériels affectés sur lesdits chantiers conformément aux contrats.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement en liquidité d'une somme non remboursable **de cent mille (100 000) F CFA** à l'adresse ci-dessous :

**Ministère des Infrastructures et des Transports
Direction Générale des Travaux Publics
Direction de l'Administration et des Finances
Avenue Sarakawa, B.P. : 335, Lomé-Togo
2^e étage, porte 208 Tél : 22 23 14 89/85**

Seule la version physique du DAOI sera transmise aux soumissionnaires.

7. Les offres devront être soumises par main à main contre récépissé à l'adresse suivante :

**Personne Responsable des Marchés Publics
Secrétariat de la Direction des Affaires Communes
Ministère des Infrastructures et des Transports
Avenue Sarakawa, Lomé-Togo
Bâtiment annexe 2^e étage, porte 206
Tél : (228)22 23 14 27
au plus tard le 22 Novembre 2018 à 8 h 15 TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée ; la soumission des offres par tout autre moyen se fait au risque et péril du candidat.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution bancaire suivant le modèle joint). **Le montant de la garantie de soumission est de 2 000 000 F CFA pour les lots 1 ; 3 et 5 et 12 000 000 F CFA pour les lots 2 et 4.**

La garantie de soumission d'un groupement d'entreprises doit être au nom du groupement qui a soumis l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **22 Novembre 2018 à 8 h 30 min TU** à l'adresse suivante :

**Commission de Passation des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures et des Transports
Salle de réunion de la Direction Générale des Travaux Publics
Avenue Sarakawa, B.P. : 335, Lomé-Togo
Salle de réunion de la DGTP.**

Le Ministre des Infrastructures et des Transports

Ninsao GNOFAM

AVIS D'APPEL OFFRES OUVERT (A.A.0.0) ATLANTIQUE TELECOM TOGO



Dans le cadre de consultations ci-dessous, Atlantique Telecom Togo vous demande de bien vouloir lui transmettre vos propositions techniques, administratives et financières.

Les appels d'offres sont ouverts à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le dossier d'appel d'offres.

Le Dossier d'appel d'offres complet peut être obtenu par les sociétés intéressées sur demande à l'adresse e-mail suivante : (jadjomegnon@moov ; damakoue@moov.tg) ou à la Direction Générale sise à Super Taco à titre gracieux.

#	Titre Appel d'Offres	N° Appel d'Offres	Date clôture dépôt
01	RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE SUPPORT ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS TELEPIN	055/2018/ATT	15/11/2018
02	ENTRETIEN ET NETTOYAGE (2019) DES LOCAUX DE LA SOCIETE ATLANTIQUE TOGO	056/2018/ATT	15/11/2018
03	CONVERTURE D'ASSURANCE (2019) POUR LE COMPTE D'ATLANTIQUE TELECOM TOGO	057/2018/ATT	15/11/2018
04	CONTRAT CADRE POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN, REAMENAGEMENTS ET MISE A NIVEAU DES BATIMENTS RELEVANT D'ATLANTIQUE TELECOM	058/2018/ATT	15/11/2018
05	LA FOURNITURE, L'INSTALLATION DE POTEAUX TROTTOIRS ET ACCESSOIRES POUR AT TOGO	060/2018/ATT	19/11/2018
06	LA FOURNITURE, L'INSTALLATION DE 30 PYLONES ET ACCESSOIRES POUR AT TOGO	061/2018/ATT	19/11/2018

Les soumissions devront être déposées à la réception d'Atlantique Telecom Togo au plus tard aux dates indiquées plus haut à 12hr00 GMT suivant les conditions de soumission fournies par le cahier de charges.

Les offres déposées par les soumissionnaires doivent être présentées sous plis fermés et scellés avec la mention « à n'ouvrir qu'en Commission ». Le pli global scellé sera déposé à l'accueil du siège d'Atlantique Telecom Togo (ATT), et portera la mention suivante (au milieu de l'enveloppe):

OFFRES TECHNIQUE - ADMINISTRATIVE - FINANCIERE
Titre de l'appel d'offres : «.....».
Attention:

Bureau d'Ordre de la Division Achats & Logistique /Atlantique Telecom Togo (ATT) Boulevard de la Paix, Route de l'Aviation (à côté de la société Beaux Camions) BP: 14 511 Lomé-Togo.
N° de Registre du Commerce: RCCM 1998 B 0460 Lomé-Togo

AVIS DE RECRUTEMENT

Un Etablissement inter état d'enseignement supérieur cherche pour emploi immédiat deux informaticiens des deux sexes de série scientifique BAC C, D, E et F2 + 5 en système Informatique (Master en Informatique, Ingénieur Concepteur).
Ce poste est accessible aux personnes diplômées ayant au moins 05 ans d'expériences professionnelles dans l'enseignement

TYPE DE CONTRAT : CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI)

LIEU DE TRAVAIL :LOME

POSTE : ENSEIGNANT PERMANENT EN INFORMATIQUE

Mission et activités principales du poste

- Dispenser des cours d'Informatique aux étudiants;
- Encadrer les étudiants ;
- Superviser les étudiants stagiaires ;
- Suivre l'évolution de l'étudiant et proposer des actions correctives nécessaires ;
- Participer activement à la vie pédagogique de l'Institution ;
- Participer activement aux prestations de service.

Mission et activités complémentaires

- Participer aux projets informatiques de l'établissement ;
- Rechercher les marchés pour des prestations de service.

Savoirs

- Connaissance approfondie de l'architecture matérielle d'un poste de travail ;
- Connaissance générale des systèmes d'exploitation (Windows, Mac OS, Linux, unix) ;
- Notion de base sur les configurations usuelles, systèmes et outils bureautiques ;
- Notion de base sur les réseaux informatiques et sur la téléphonie sur IP ;
- Notion de base sur les systèmes de vidéo-projection et de visioconférence.

Savoir faire

- Savoir détecter et diagnostiquer les problèmes systèmes et réseaux ;
- Utiliser des outils de déploiement automatisé de gestion de parc ;
- Appliquer les règles de sécurité informatique et les consignes d'exploitation ;
- Conduire un entretien d'assistance par téléphone ;
- Utiliser les outils de support à distance ;
- Respecter les procédures ;
- Savoir gérer son temps et hiérarchiser les priorités ;
- S'adapter aux évolutions technologiques ;
- Anglais : compréhension écrite et orales : niveau 1.

Savoir être

- Etre disponible
- Etre autonome, rigoureux, organisé, pédagogue, avoir un bon esprit d'analyse et posséder un bon sens du relationnel.

Dossiers de candidature

- Une lettre de demande manuscrite précisant le poste de candidature ;
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé contenant le descriptif des cours dispensés ;
- Les photocopies des diplômes ;
- Les photocopies des attestations de travail ;
- Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un certificat médical.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé avec la mention **Recrutement au poste de « ENSEIGNANT PERMANENT EN INFORMATIQUE »** par voie postale à l'adresse postale **07 B. P. : 12456 Lomé 07.Lomé – Togo** au plus tard le **09 novembre 2018 à 17 h 00** à Lomé.

Achetez un lubrifiant Total et obtenez un sac gratuit.*

*Pour un bidon Quartz 9000, Quartz 7000 ou Quartz 4x4 de 4L ou 5L acheté, un sac à dos offert.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES (MDBAJEJ)
CABINET
PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET L'INSERTION DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS (PAEIJ-SP)
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Villa N° 37 de la Cité OUA, 1 B.P. : 1299 Lomé 1
REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES	AOI n° 003/18/MDBAJEJ/CAB/DEJ/PAEIJ-SP
DATE DE PUBLICATION	27 Novembre 2017 Paru à Togo - Presse n° 10173
OBJET DU MARCHÉ	Fourniture des équipements de laboratoire au profit de l'ITRA
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	27 Juillet 2018
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES ET IDENTITE DES SOUSMISSIONNAIRES	Six (06) . HI TECH . TONEGE-KEIT MOBILE . FSE INTERNATIONAL . EAGLE SCIENTIFIC . STEA . PEPINO
MONTANT DU MARCHÉ	Cent trente-quatre millions sept cent quatre-vingt-quatorze six cent trente-six (134.794 636) F CFA HT/HD soit Cent cinquante-neuf millions cinquante-sept mille six cent soixante-dix (159 057 670) F CFA Toutes Taxes Comprises
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	STEA Immeuble BELDAW N° 81 rue 171 Quartier Hédzranawoé, 07 B.P. : 14078 Lomé 07 E-mail : stea@halime.tg
DELAI D'EXECUTION	Trois (03) mois

La publication du présent avis est effectuée et ouvre le délai de recours gracieux auprès du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes / Projet d'Appui à l'Employabilité et l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP), Villa N° 37 de la Cité OUA, 1 B.P. : 1299 Lomé1, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP).

Fait à Lomé, le 15 oct. 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Yawotse VOVOR

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ

AUTORITE CONTRACTANTE	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES
OBJET DU MARCHÉ	Réalisation des prestations de passation de marchés pour le PAEIJ-SP.
REFERENCE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS (CONSULTATION DE C.V.)	Consultation restreinte de six (06) CV
DATE DE LANCEMENT	8 Mai 2018
DATE D'ATTRIBUTION DEFINITIVE	LOME, le 04 Octobre 2014
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS ET IDENTITE DES CANDIDATS	Six (06) : ABRANGAO Tchèdirè, AGBO Yawo, BITO Manglibè, LAWSON-ADOKPO Laté-Sitou, TUH Komla Etonam et ZEBADA Yaovi.
MONTANT DU MARCHÉ	18 000 000 F CFA HT
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	ABRANGAO Tchèdirè, Tél. : (+228) 90 14 08 17, E-mail : tabrangaoh@gmail.com
DELAI D'EXECUTION	Un (01) an

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 70 du Code des marchés publics et délégations de service public.

Lomé, le 29 oct. 2018

**La Personne Responsable
Des Marchés Publics**

Yawotse VOVOR

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ

AUTORITE CONTRACTANTE	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES
OBJET DU MARCHÉ	Réalisation de l'étude de faisabilité sur les filières animales au Togo.
REFERENCE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS (CONSULTATION DE C.V.)	AMI N° 0015/17/MDBAJEJ/CAB/DEJ/PAEIJ-SP
DATE DE LANCEMENT	26 Avril 2017
DATE D'ATTRIBUTION DEFINITIVE	LOME, 27 août 2018
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS ET IDENTITE DES CANDIDATS	Trois (03) : DOUTI KOLANI Bessokoh, SANVEE Ayao Madjri et BAHE Komi.
MONTANT DU MARCHÉ	35 620 000 F CFA HT
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	DOUTI KOLANI Bessokoh, 1119, rue Santigou – Nukafu CERFER, 06 B.P. : 62347 Lomé, Tél. : (+228) 90 87 58 29 / 22 38 22 36, E-mail : douti.bessokoh@yahoo.fr
DELAI D'EXECUTION	40 jours étalés sur trois (3) mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 70 du Code des marchés publics et délégations de service public.

Lomé, le 29 oct. 2018

**La Personne Responsable
Des Marchés Publics**

Yawotse VOVOR

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Agence Nationale Pour l'Emploi recrute pour une société industrielle, à renommée internationale de la place :

un (01) mécanicien industriel.
TÂCHES : Effectuer les tâches de maintenance préventive et corrective dans le respect des règles de sécurité ; Effectuer les rondes quotidiennes ; Effectuer divers montages et assemblages ; Assurer la propreté et l'ordre de l'atelier et des outils de maintenance ; Participer aux projets spéciaux ou travaux neufs

trois (03) opérateurs-machines
TÂCHES : Conduire et surveiller les équipements affectés sur la chaîne de production ; Maintenir les paramètres de marche des équipements ; Respecter les critères qualité exigés ; Corriger les dysfonctionnements ou anomalies constatées ; Assurer la propreté et l'ordre du poste et des équipements ; Participer aux projets spéciaux ou travaux neufs

EXIGENCES
- BAC F1
- 01 an minimum d'expérience pertinente
- Bonne connaissance théorique et pratique en mécanique, pneumatique, hydraulique
- Parler, écrire et lire couramment le français
- Disponibilité sur appel à l'occasion

PROFIL
- Organisé, flexible
- Force en résolution de problème
- Bonne gestion du stress
- Axé résultat
- Esprit d'équipe

Dossiers de candidature
Les dossiers de candidature doivent comporter :
- Une lettre de motivation, adressée au Directeur Général de l'ANPE ;
- Le curriculum vitae détaillé accompagné des copies non légalisées des diplômes, attestations et certificats de travail ;

Modalités de recrutement
Présélection ; Entretien professionnel
Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'entretien professionnel.

Lieux et date limite de dépôt de dossiers
Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard **le 16 novembre 2018 à 17H 00** :
Dossiers physiques peuvent être déposés aux lieux suivants :
- A l'Agence de l'ANPE à Nyékonakpoè en face de la caserne des sapeurs-pompiers ;
- Aux points de service de l'ANPE : campus de l'UL (bloc pédagogique), Adakpamé (non loin de la gendarmerie de Zoro bar), Baguida (non loin des bureaux de la gendarmerie de Baguida) ;
- Au siège de l'ANPE sis au 244 BKK, Avenue de la chance, à côté de l'ancienne Eglise catholique de Bè Kiklamé
Dossiers numériques à l'adresse : recrutement@anpetogo.org



Plan International
Togo
175 Avenue Kondona
1 B.P. : 3485 Lomé 1
Lomé-Togo

Tél. : (+228) 22 26 78 36/22 26 79 37
Fax : (+228) 22 26 22 89
Email : togo.co@plan-international.org
www.facebook.com/PlanInternationalTogo
www.facebook.com/PlanInternationalTogo.blaag
www.plan-international.org

Sollicitation publique de manifestations d'intérêt « Promotion des droits des adolescents à la santé génésique au Togo »

Référence : DP N° 001/FY'19/CO/dn

1. Plan International Togo a obtenu dans le cadre de ses programmes, des fonds de l'Union Européenne et de l'ASDI (Agence Suédoise de Développement International), afin de financer le projet « **Promotion des droits des adolescents à la santé génésique au Togo** » qui couvre 7 préfectures des Régions Centrale et Plateaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du recrutement d'un consultant international pour l'élaboration du protocole national de prise en charge des victimes de violences faites aux femmes et aux enfants au Togo [TGO100222].

2. Les services comprennent : La proposition d'une démarche pour l'élaboration du protocole et des outils de collecte d'information ; l'identification des besoins en renforcement de capacités de tous les acteurs et des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie et les interventions des différents secteurs ; l'élaboration et la présentation du protocole national de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

4. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- le nombre d'années d'expériences pertinentes sur la thématique de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences en tant que consultant international [25 pts]

- L'expérience de travail avec des consultants nationaux et de coordination de leur travail. A ce niveau le consultant

apportera la preuve des consultations internationales qu'il/elle a effectuées en coordination du travail d'une équipe d'au moins 1, 2, 3 et 4 consultants nationaux [25 pts]

- le nombre de protocoles nationaux de prise en charge des victimes de violences faites aux femmes et aux enfants élaborés en Afrique et dans d'autres pays en développement au cours des 10 dernières années [50 pts] (le candidat doit prouver par des attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de service fait). A ce niveau le candidat doit démontrer que le contenu des protocoles qu'il a élaborés comprenait :

. L'analyse du contexte institutionnel, juridique, médico-légal de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence et d'application des lois est faite ; [10 pts]

. L'analyse de l'impact des mécanismes communautaires de protection des femmes et des enfants, avec une attention particulière sur les femmes et enfants en situation de handicap est faite ; [10 pts]

. Les besoins nationaux en matière de prise en charge des victimes et en renforcement de capacités des acteurs de prise en charge des victimes avec un plan d'action détaillé et budgétisé sont identifiés ; [10 pts]

. Le protocole national harmonisé de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences à l'usage des professionnels concernés (de santé, juridique et social) est élaboré ; [10 pts]

. Une stratégie de mise en œuvre du protocole de prise en charge est élaborée. [10 pts]

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 5 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par Plan International Togo ; ces candidats présélectionnés seront

ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : [sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)].

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après : Plan International Togo, Bureau national, 175 Avenue des Kondona, quartier Forever, Tél. : 22 26 78 36/ 22 26 79 37 et aux heures suivantes : Lundi à jeudi de 08 h 30 à 16 h 30 et Vendredi de 08 h 30 à 12 h GMT

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Plan International Togo Bureau National, 175 Avenue Kondona, Tokoin Forever, 01 B.P. : 3485 Lomé 1 – Togo, Tél. : (+228) 22 26 78 36/ 22 26 79 37 Fax : (+228) 22 26 22 89, **au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 à 09 heures**

Fait à Lomé, le 30 Octobre 2018

Mohamed BAH

Le Représentant -Résident

¹ De préférence, la liste restreinte doit être constituée de 6 candidats pour permettre une réelle concurrence

² La méthode de sélection basée sur la qualité technique seule n'est pas indiquée ici, car elle ne nécessite pas une sollicitation de manifestations d'intérêt, conformément à l'article 32 du CMP

³ Le délai minimal accordé doit être de 30 jours à compter de la date de publication de l'appel, sous réserve des dispositions des accords de financement ou des traités internationaux



PRESIDENCE

Personne Responsable
des Marchés Publics

Mesdames/Messieurs,

1. L'Université de Kara a sollicité des fonds de la Société TOGOCELLULAIRE, afin de financer les travaux de construction d'un Centre de Ressources Informatiques (CRI), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et pose de murs mobiles pour les séparations dans la grande salle modulable du Centre de Ressources Informatiques (CRI) de l'Université de Kara.

2. L'Université de Kara sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et la pose de murs mobiles pour les séparations dans la grande salle modulable du Centre de Ressources Informatiques (CRI) de l'Université de Kara. Ces fournitures sont à livrer au Centre des Ressources Informatiques, sur le site de Pya de l'Université de Kara, dans un délai compris entre quatre (04) et cinq (05) mois. Les variantes ne sont pas autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université de Kara, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Monsieur **NABEDE Manani**, e-mail : manyves@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après B. P. : 404 Cellule d'Appui à la PRMP de l'Université de Kara, Immeuble LONATO Kara au 2^e Etage de 08 h 30 min à 12 h et de 15 h à 17 h.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre en règle avec l'administration publique et fiscale en présentant dans l'offre les pièces indiquées au point 11.1 des DPAO
- avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen au moins égal à 50 % du montant de l'offre au cours des trois dernières années (2015-2017)
- avoir exécuté au moins un (01) marché de complexité et de nature similaires

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (A.A.O.O) N°002/UK/P/PRMP/2018 du 31 octobre 2018

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté- Patrie

Réf. : DAOO n° 002/UK/P/PRMP/2018 relatif à la fourniture et la pose de murs mobiles pour les séparations dans la grande salle modulable du Centre de Ressources Informatiques (CRI) de l'Université de Kara.

justifiés par une attestation de bonne fin d'exécution dûment signée par l'autorité contractante ou le Maître d'ouvrage serait un atout Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après B. P. : 404 Cellule d'Appui à la PRMP de l'Université de Kara, Immeuble LONATO Kara au 2^e Etage de 08 h 30 min à 12 h et de 15 h à 17 h. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule d'Appui à la PRMP de l'UK, Immeuble LONATO Kara au 2^e Etage au plus tard le **30 novembre 2018 à 15 heures 00 min**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) francs CFA**.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **30 novembre 2018 à 15 heures 30 min** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la PRMP de l'Université de Kara, Immeuble LONATO Kara au 2^e Etage.

Kara, le 31 octobre 2018

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Manani NABEDE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ELEVAGE ET DE L'ELEVAGE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE STRUCTURATION, AMELIORATION DE LA FORMATION AGRICOLE, RURALE ET
DE L'INSERTION (SAFARI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Financement: Agence Française de Développement (AFD) AFD CTG 1207 01 V

Appel à candidatures n° 1083 /MAEP/Cab/SG/DRH/SAFARI

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER, D'UN(E) SECRETAIRE COMPTABLE ET
D'UN CHAUFFEUR-COURSIER POUR LE PROJET « STRUCTURATION, AMELIORATION DE LA FORMATION
AGRICOLE, RURALE ET DE L'INSERTION (SAFARI) »

CONTEXTE

Le Gouvernement togolais a obtenu un financement de la part de l'Agence Française de Développement (AFD) acté par la convention de financement N° CTG 1207 01 V et relatif en sa composante 1 à la Structuration, Amélioration de la Formation Agricole, Rurale et de l'Insertion (SAFARI).

Ce projet SAFARI, vise à contribuer au développement des filières de formation professionnelle agricole et rurale et à l'insertion des jeunes à travers la structuration, l'amélioration du dispositif de formation agricole, rurale et d'insertion.

Trois (3) objectifs spécifiques soutiennent ce projet à savoir :

- Améliorer l'offre de formation agricole et rurale ;
- Contribuer à la mise en place d'un dispositif pérenne de financement de la FAR et de l'insertion / installation ;
- Renforcer le pilotage du dispositif de FAR.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), bénéficiaire dudit projet lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) Responsable Administratif et Financier (RAF), d'un(e) Secrétaire Comptable, d'un Chauffeur-coursier.

Les missions et profils de chaque poste sont détaillés ci-après :

1. RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF)

MISSION

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet SAFARI, la Responsable administratif et financier occupera les missions suivantes :

TACHES ESSENTIELLES

Gestion financière, budgétaire :

- Coordonner les activités administratives, financières et comptable de l'ensemble du projet ;
- Assurer la gestion et supervision financière du projet : suivi des opérations financières du compte désigné et des paiements directs, suivi des engagements, conformité des requêtes de financement avec le budget en cours, mandatement, paiement, préparation des rapports financiers, etc.

- Elaborer les programmes et budgets annuels du projet, et consolider les budgets des deux volets,
- Etablir le calendrier de préparation du budget, la date limite des travaux en conformité avec le calendrier budgétaire approuvé par la coordination du projet ;
- Assurer la vérification et le contrôle des opérations comptables et financières ;

- Contribuer à la mise en place et assurer le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable informatisé du projet avec la production des informations nécessaires (états comptables et financiers) ;
- Elaborer les rapports financiers périodiques, les rapports trimestriels d'activités et les états financiers annuels et périodiques du projet ;
- Tenir les comptabilités générales, analytiques et matières et assurer la consolidation et la présentation des états financiers annuels

Les dépenses :

- Veiller au respect des procédures de contrôle interne et de gestion financière (éligibilité, efficacité des dépenses) ;
- Tenir un tableau de bord et présenter au Coordonnateur du Projet SAFARI la situation sur l'évolution des indicateurs financiers (taux de décaissement, niveau d'exécution des budgets etc...);
- Assurer le fonctionnement de tous les comptes financiers et le réapprovisionnement du compte désigné ;
- Assurer le suivi de l'exécution des contrats.

Gestion administrative et gestion des marchés publics :

- Superviser l'enregistrement des factures des fournisseurs et suivi de leur règlement ;
- Préparer, et exécuter le plan de passation des marchés conformément aux directives de l'AFD et du Manuel de Procédures ;
- Veiller en cas de besoin, à l'actualisation des procédures administratives, financières, comptables et à la mise à jour du Manuel de Procédures ;
- Veiller à la bonne gestion des différents contrats et marchés du projet ;
- Contribuer à la gestion juridique du projet (rédaction, négociation, suivi...) au travers les fournitures de matériel, garantie, prestations de services.... ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres et demandes de consultation et participer aux commissions d'évaluation des offres ;
- Suivre la mise en œuvre des marchés (travaux, équipements, prestations intellectuelles) et participation aux commissions de réception des travaux et équipements ;
- Préparer les demandes d'avis de non objection pour transmission au bailleur (AFD), et à la PRMP/DNCMP ;
- Assurer le suivi des dossiers de passation de marchés ;
- Elaborer les rapports trimestriels sur la passation des marchés du projet ;
- Préparer et assister les missions d'audit et mettre en œuvre les recommandations des auditeurs pour améliorer la gestion du

projet ;

- Préparer les demandes de mise en paiement ;
- Suivre la bonne utilisation des équipements du projet, leur codification, la prise annuelle de leur inventaire physique et la tenue du registre des biens ;
- Organiser les missions de supervision de l'AFD.
- le/la responsable administratif et financier du projet devra exécuter toutes autres tâches confiées à lui par le Coordonnateur du projet SAFARI et dont il/elle a la compétence et travailler en étroite collaboration avec l'Assistant Technique du Projet (ATMO).

PROFIL DU POSTE

- Etre de nationalité Togolaise
- Avoir au minimum une licence LMD en Comptabilité, Finances, Gestion financière, Audit ou tout autre diplôme équivalent (Toute formation complémentaire en lien avec le domaine constituera un atout) ;
- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité ou de la gestion financière ou de l'Audit ;
- Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience à un poste de responsable administratif et financier ou à un poste similaire sur un projet de développement financé par des bailleurs dont au moins un (01) sur un projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD)
- Avoir une connaissance avérée des procédures de passation de marchés (procédures nationales de passation de marchés publics et celles de l'AFD) ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Power-Point, logiciel de gestion etc..) ;
- Avoir une connaissance avérée de l'utilisation des logiciels comptables et financiers ;
- Avoir une capacité rédactionnelle des documents administratifs, rapports et d'états financiers ;
- Avoir un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Etre proactif et avoir des aptitudes à travailler en équipe.

2. SECRETAIRE COMPTABLE

MISSIONS

Sous la responsabilité directe du Responsable Administratif et Financier (RAF) et du Coordonnateur du Projet (CP) le/la Secrétaire Comptable assure des tâches de gestion du secrétariat du projet, de la tenue de la comptabilité et de la tenue de la caisse de menues dépenses et de la gestion des équipements, fournitures et consommables du projet.

Elle aura à exécuter toutes les tâches suivantes de façon non exhaustive :

TACHES ESSENTIELLES

- Assurer le traitement de textes et la bonne gestion du photocopieur ;
- Gérer les divers courriers du projet ;
- Procéder au classement des documents selon le mode approprié ;
- Gestion des rendez-vous et visites ;
- Préparer les missions, voyages du CP et préparer les ordres de missions du staff du Projet ;
- Gérer les fournitures, les consommables et les tickets-carburant ;
- Tenir et gérer la caisse - menues dépenses ;
- Tenir la comptabilité ;
- Participer à la préparation des missions d'audit interne, d'audit externe financier et de supervision du projet ;
- Participer à la rédaction du rapport financier du Projet.

N.B. : le/la Secrétaire Comptable du projet devra exécuter toutes autres tâches confiées à lui par le Coordonnateur du projet SAFARI et le Responsable Administratif et Financier et dont il/elle a la compétence.

PROFIL DU POSTE

- Etre de nationalité togolaise
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 2 en secrétariat comptabilité, en secrétariat de direction ou de tout autre diplôme équivalent (toute formation complémentaire en lien avec le domaine constituera un atout) ;
- Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience en secrétariat comptable, en secrétariat de direction ou tout autre domaine équivalent ;
- Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience à un poste de secrétaire comptable ou à un poste similaire dans une institution publique ou privée ;
- Justifier d'au moins une (01) année d'expérience à un poste de secrétaire comptable ou à un poste similaire sur un projet de développement financé par des bailleurs de fonds ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques, des différents logiciels secrétariat et bureautique (Word, Excel, power point etc.) et des applications de messagerie électronique ;
- Etre capable d'écrire et de s'exprimer correctement en français ;
- Disposer d'un niveau acceptable en anglais ;
- Etre proactif et avoir des aptitudes à travailler en équipe.

3. CHAUFFEUR COURSIER

MISSIONS

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet (CP) et du Responsable Administratif et Financier (RAF), le Chauffeur Coursier exécute des tâches de conduite et d'entretien de véhicule et des tâches de distribution de courrier.

TACHES ESSENTIELLES

- Assurer le transport de personnes autorisées et de biens du projet dans les véhicules acquis sur les fonds du projet ;
- Veiller à la bonne tenue du carnet de bord ;
- Réaliser les entretiens courants de véhicule ;
- Distribuer les courriers ;
- Donner un appui pour la photocopie de certains documents le cas échéant ;
- Exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le RAF ou le CP

PROFIL DU POSTE

- Etre de nationalité togolaise
- Avoir le niveau minimum du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire de catégorie B ;
- Avoir une expérience professionnelle de trois (03) ans au minimum en qualité de chauffeur dans une institution (publique ou privée) ou sur un projet de développement ;
- Avoir des notions de mécanique et d'électricité auto ;
- Avoir une bonne connaissance du réseau routier national ;
- Etre capable d'écrire et de s'exprimer correctement en français.

LIEU DE TRAVAIL : DUREE DU CONTRAT

Le poste sera basé à Lomé. La durée du contrat sera de un (01) an renouvelable sous réserve d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances.

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidatures comprend :

- une lettre de motivation pour le poste précisant la date de disponibilité ;
- un curriculum vitae comprenant au moins trois références (nom, prénoms, n° de téléphone/fax et e-mail), daté et signé avec la mention « *je certifie en toute conscience que les informations données sont exactes et rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mes expériences professionnelles.* » ;
- une copie légalisée des diplômes et des certificats ;
- les copies légalisées des attestations de travail ou de service ou de tout autre document pouvant justifier l'expérience du candidat ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité,
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical signé par un médecin agréé par l'ordre professionnel attestant que le candidat est physiquement apte à occuper l'emploi postulé.

PROCESSUS DE SELECTION

Le processus de sélection se déroulera en deux (02) phases :
- **Phase d'analyse des curriculum vitae (CV)** : à l'issue de cette phase, les candidats seront classés par ordre de mérite sur la base des notes obtenues à l'évaluation des CV. Seuls les six (06) premiers candidats (es) présélectionnés (es) par poste après l'évaluation des CV seront contactés pour la phase suivante (phase d'interview) ;

Les critères ci-après serviront à l'évaluation des CV :

- | | |
|------|---------------------------|
| i) | Formation (15 points) |
| ii) | Expérience (60 points) |
| iii) | Autres atouts (25 points) |

Phase d'interview : les candidats retenus seront entretenus individuellement par un panel constitué à cet effet. Les scores obtenus après l'analyse des CV et à la phase d'interviews seront pondérées respectivement à 60 % (phase des CV) et 40 % (phase interview) ».

RECEPTION DES CANDIDATURES

Le dossier de candidatures au complet, portant la mention « Appel à candidatures au poste de (préciser le poste)du projet

SAFARI » devra être déposé, sous pli fermé, au plus tard le 16 novembre 2018 à 12 h (heure locale) à l'adresse ci-dessous :
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Secrétariat de la Direction des Ressources Humaines,
3, Avenue de Duisburg,
B.P. : 14048
Lomé, (Togo)
Tél. : (+228) 22 22 57 98

Fait à Lomé, le 31 octobre 2018

Le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

Col Ouro-Koura AGADAZI

UMOA-Titres
UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 08/11/18.**

OBLIGATIONS DU TRÉSOR
— L'AGENCE UMOA-Titres et le Trésor de Guinée-Bissau —
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE GUINÉE-BISSAU
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 5 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 3 ANS
Taux d'intérêt	: 6,50%
DATE DE VALEUR	: VENDREDI 09 NOVEMBRE 2018
ÉCHÉANCE	: MARDI 09 NOVEMBRE 2021

**OBLIGATIONS
6,50%
3 ANS**

DEPÔT DES SOUSSIONS
Date: Jeudi 08 novembre 2018 à 10h00min TU
(Heure locale)
Lieu: Agence UMOA-Titres à travers l'application SA0271L-UMOA

Le remboursement de ces obligations se fera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement à fin).
Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux de 6,5% l'an dès la première année.

Date: le 30 octobre 2018

La Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Guinée-Bissau
M. Mamadou BALDE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:
email : adjudications@umootitres.org / Tel : +221 33 839 30 30 / Fax : +221 33 839 45 57

AVIS N° 02 DE PRODUCTION DE CREANCES

Par ordonnance du jugement N° 0123/18 du 20 Février 2018 du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé-Chambre commerciale, la dissolution de la société Centrale Africaine de Négoce-Entreprise Diakité Mamadou (CAN-EDM) Togo Sarl, RCCM TG -LOM 2012-B 276, NIF 1000135738276 sise au quartier Assivito, 45 rue de la Gare, 07 B. P. : 7678, Lomé, 07, Tél. : 22 42 37 82/99 07 70 70/90 01 75 40 a été prononcée.

Ledit jugement a désigné le cabinet International Investment Corporation (IIC) Sarl sis à Tokoin Casablanca, rue de l'Est-Mono 14 B. P. : 45 Lomé-Togo, Tél. : 22 20 88 97, représenté par Mme BITHO Manzinèwè Nathalie, expert-comptable diplômée en qualité de liquidateur ; et nommé Monsieur AKUATSE Aménio Kudzo, juge au tribunal de céans, juge-commissaire.

Conformément aux dispositions de l'article 78 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif, « A partir de la décision d'ouverture et jusqu'à l'expiration d'un délai de trente (30) jours suivant la deuxième insertion dans un journal d'annonces légales prévu par l'article 36 ci-dessus ou suivant celle faite au journal officiel prévue par l'article 37 ci-dessus, lorsque celle-ci est obligatoire, tous les créanciers chirographaires ou munis de sûretés composant la masse doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic. Ce délai est de soixante (60) jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure collective a été ouverte.

La même obligation est faite au créancier qui, muni d'un titre de créance, a introduit, avant la décision d'ouverture une procédure en condamnation en vertu d'un titre ou, à défaut d'un titre, pour faire reconnaître son droit. Les titulaires d'un droit de revendication doivent également produire en précisant s'ils entendent exercer leur droit de revendication. A défaut de cette précision, ils sont considérés comme créanciers chirographaires.

La production interrompt la prescription extinctive de la créance ».

La déclaration de créances et de tout autre droit doit contenir tous les éléments de nature à prouver l'existence et justifier le montant de la créance ou du droit revendiqué auprès du liquidateur.

Le SYNDIC

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST -PROJET TOGO

REPUBLIQUE TOGOLAISE

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SELECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION)**

Pays : TOGO

Nom du projet : Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest Projet-Togo (PPAAO-Togo)

Crédit N°5955 - TG

Intitulé de la mission : Sélection d'une agence de communication au profit du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnel (PNIASAN)

Référence N°: AMI N°012/PPM 2018-V4/MAEP/SG/PPAAO/SNPM

1- La présente sollicitation de manifestation d'intérêts fait suite à l'avis général de passation de marchés pour le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo) publié dans l'UNDB Online en date du 03 mai 2017.

2- Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit N°: 5955 - TG dans le cadre du financement additionnel du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour régler des services de consultants. L'objectif de la mission assigné à l'agence est d'appuyer et d'accompagner les projets du PNIASAN en matière de communication pour améliorer leur visibilité et soutenir la diffusion et l'adoption des technologies agricoles.

Il s'agira de développer une stratégie de communication, assorti d'un plan d'action concret et budgétisé (dans la mesure du possible), ceci sur la base des actions spécifiques énoncées dans le paragraphe qui suit. La stratégie devra faire ressortir clairement les éléments ci-après : contexte et objectifs ; audiences cibles ; les différents canaux pour les atteindre ; et comment la stratégie va être mise en œuvre. Quant au Plan d'Action, il doit proposer des activités concrètes pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie proposée, assorties (i) d'un calendrier d'exécution, (ii) des personnes ressources qui seront impliquées, (iii) des livrables y relatifs, et (iv) d'un budget. Le Plan d'Action proposé devra être un document dynamique, qui pourra être mis à jour de façon régulière.

De manière plus spécifique, l'Agence devra :

- Couvrir les activités et relayer toutes les informations à tous les niveaux ;
- produire localement un large éventail de programmes /émissions sur les technologies développées ;

- assurer une large diffusion des technologies améliorées développées par les projets ;
- animer des débats et des magazines portant sur les différentes composantes des projets, leurs interventions respectives dans les différentes localités du pays, réaliser des émissions interactives sur la recherche agronomique et l'implication des projets dans la recherche et innovations techniques agricoles ;

- produire périodiquement des dossiers et des articles sur l'investissement des projets dans la création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat rural ;

- réaliser et diffuser des émissions sur les antennes radios et télévisions du pays sur les initiatives des projets ;

- publier des articles dans les journaux agricoles (magazines et sites agricoles), sur le site web du PNIASAN, faire des reportages auprès des bénéficiaires des projets ;

- associer les médias/journalistes pour un changement qui viserait à promouvoir auprès des producteurs le transfert de technologies agricoles afin de soutenir la diversification agricole et l'amélioration du niveau de productivité.

3. Les actions prioritaires de l'agence sont définies comme suit :

L'Agence devra travailler de concert avec les structures partenaires des projets du PNIASAN, notamment ITRA, ICAT, DSP, DPV, DE, CAGIA, ETD et autres à travers des investissements structurants pour la mise en œuvre et la diffusion des technologies auprès des producteurs. Il s'agira donc d'ouvrir les canaux de communication dans le cadre de ladite mission à ces différentes structures afin de toucher un plus grand nombre de producteurs et de contribuer ainsi à la mise à l'échelle des technologies en vue d'impacter significativement la productivité agricole. Concrètement, l'agence, devra à travers les productions audiovisuelles et les publications mettre en exergue la visibilité des projets du PNIASAN. Ces actions se résument comme suit :

- la publication des articles et dossiers dans les magazines spécialisés

L'agence devra faire une étude de terrain en termes de paysage médiatique pour identifier les publications spécialisées, consacrées essentiellement au développement agricole et rural. Dans ses revues et magazine, seront publiés des articles sur les prouesses des projets du PNAISA.

- une visibilité accrue sur les sites internet

L'agence aura pour tâches d'œuvrer pour une bonne visibilité des activités des projets sur les sites internet qui font la promotion de l'agriculture togolaise. A cet effet, les articles et les grands dossiers sur les projets du PNIASAN seront réalisés pour être diffusés sur des sites de grande audience en vue de toucher un grand nombre d'internautes.

- la production et la diffusion des émissions radio et télé sur le territoire national

Une autre tâche importante de l'agence sera la production et la diffusion d'émissions radio et télévision sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, elle devra produire des émissions radiotélévisées 100 % agricole avec un accent sur la mise en œuvre des activités des projets du PNIASAN. Ces émissions réalisées avec les différents acteurs de l'agriculture togolaise s'adresseront au monde agricole dans le souci de contribuer à l'amélioration de la productivité agricole avec l'appui technique des animateurs et journalistes spécialisés dans le développement des communautés à la base, ces émissions seront produites et diffusées dans les différentes langues du pays afin d'atteindre la masse paysanne.

4. Les cibles de cette mission sont :

- les organisations paysannes ;
- les producteurs agricoles- Communautés à la base ;
- les acteurs de la société civile ;
- les centres de formation agricoles ;
- les centres de recherche ;
- les ministères et administrations publiques ;
- les ONG ;
- les organisations d'intégration régionale ;
- les partenaires au développement (techniques et financiers) ;
- les institutions internationales ;
- la diaspora ; et
- les journalistes.

5. La durée de la mission sera de douze (12) mois.

6. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), à travers le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest Projet-Togo (PPAAO-Togo), invite les agences de communication éligibles à manifester leurs intérêts à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les agences intéressées devront fournir les informations démontrant qu'ils ont les qualifications et expériences pertinentes pour fournir ces services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés similaires, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels).

7. Les candidats devront joindre leur manifestation d'intérêt les documents suivants :

Pour les cabinets nationaux :

- * La carte d'opérateur économique en cours de validité ou toute pièce équivalente ;
- * L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- * L'attestation de non faillite datant de moins de trois mois à la date de dépôt des offres et délivrée par un tribunal de première instance ou l'autorité compétente du pays du soumissionnaire ;
- * Le quitus fiscal des impôts, daté de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres prouvant que le soumissionnaire est en règle vis à vis du fisc ;
- * L'attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois mois ;
- * L'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datée de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres et justifiant que le soumissionnaire est à jour vis à vis de la CNSS ;
- * Les états financiers des trois (03) dernières années (2015, 2016 et 2017) certifiés par des experts comptables agréés et approuvés par les services des impôts
- * L'original de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale sur les marchés antérieurs

N. B. : A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

8. Les exigences de qualification de l'agence sont :

- Nature des activités de l'agence et nombre d'années d'expérience en communication (15 point)
- Etre une agence togolaise de communication justifiant d'au moins (05) années d'exercice

- Qualifications de l'agence dans le domaine des prestations (20 points)

- avoir réalisé au moins une (01) mission relative à la définition de stratégie de communication au cours des dix (10) dernières années,
- avoir réalisé au moins une (01) mission dans le domaine de communication avec les organisations paysannes et,
- disposer d'un journal spécialisé bien connu du secteur agricole.

- Références de l'agence concernant l'exécution de marchés analogues (30 points)

- Avoir réalisé au moins trois (03) missions relatives à l'émission et à la diffusion des informations des programmes/projets agricoles au cours des 10 dernières années dont au moins un (01) financé par la Banque Mondiale.

- Organisation technique et managériale de l'agence (10 points)

- Organisation technique
- Organisation managériale.

- Qualifications générales et nombre de personnels professionnels (25 points)

- Le cabinet devra disposer d'un personnel permanent composé d'au moins trois (03) agents dont un (01) spécialiste en communication, un réalisateur et un technicien de son et images.

N. B. : seuls les diplômes et expériences justifiés par des attestations certifiées seront pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

9. Les agences intéressées par la mission sont invitées à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : Sélection et Emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, mai 2004, révisées en octobre 2006 (« Directives de consultants ») qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

10. Les agences peuvent s'associer sous forme de groupement ou d'un Accord de sous-traitance en vue d'un renforcement de leurs qualifications.

11. Une liste restreinte de six (06) agences présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante conformément aux directives de passation des marchés de services consultants de la Banque Mondiale. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et une agence sera sélectionnée suivant la méthode de « Sélection à Moindre Coût (SMC) » telle que décrite dans les Directives de Consultant

12. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes : du lundi au vendredi de 08 h à 12 h et de 15 h à 17 h (heure GMT).

13. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être fournies en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies. L'original et les copies doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention « Sélection d'une agence de communication au profit du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN). A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis ».

14. Les dossiers doivent être déposés sous pli fermé, ou envoyés par e-mail à l'adresse suivante, au plus tard le 04 décembre 2018 à 16 heures précises, heure GMT: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-Togo)
Att : Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP
3, Avenue de Duisburg
Tél. : (+ 228) 70 45 61 87 / 70 45 61 66 / 70 41 56 52
E-mail : ppaootogo@yahoo.fr
Lomé-TOGO

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Lomé le 31 octobre 2018

Colonel Ouro-Koura AGADAZI

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES A L'INTERCONNEXION DES POSTES DECONCENTRES DU CONTROLE FINANCIER AU SITE PRINCIPAL DU SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (SIGFIP) AINSI QU'A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DESTINES AUX POSTES DECONCENTRES DU CONTROLE FINANCIER AU NIVEAU DES MINISTERES ET INSTITUTIONS

Autorité contractante : Ministère de l'Economie et des Finances

Projet d'Appui à la Mobilisation des ressources et au renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI)

Lot 1 : Fourniture et installation des équipements informatiques au profit des postes déconcentrés du contrôle financier

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN HT/HD F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN HT/HD F CFA APRES CORRECTIONS	MONTANT D'ATTRIBUTION EN HT/HD F CFA	OBSERVATIONS
CIS AFRICA	35 942 500	-	35 942 500	-	Offre conforme mais pas moins - disante
STEA	38 657 446	45 615 786	38 657 438	-	Offre conforme mais pas moins - disante
ERAD ATLANTIC	-	58 010 504	49 161 444	-	Offre conforme mais pas moins - disante
IP STORE	-	48 604 200	41 190 000	-	Offre conforme mais pas moins - disante
AFRIK CONSULT TELECOM	-	43 742 600	-	-	L'offre d'AFRIK CONSULT TELECOM est rejetée pour avoir proposé des multiprises à disjoncteur au lieu de multiprises parasurtenseurs. N.B. : La multiprise à disjoncteur n'a pas les fonctions de filtrage ni de protection contre les surtensions d'origine atmosphérique ou industrielle comme une multiprise parasurtenseur.
ICS SARL	-	44 732 655	-	-	L'offre d'ICS SARL est rejetée pour avoir proposé un scanner qui n'a pas de port Ethernet comme exigé.
MAPCOM	-	57 835 240	49 012 915	-	Offre conforme mais pas moins disante
BETEIR	-	41 569 329	-	-	L'offre de BETEIR est rejetée pour avoir proposé : (i) des ordinateurs de bureau sans carte wifi et un disque dur SSD de 256 Go au lieu de 1 To SATA 7200 trs/mn, (ii) un scanner qui n'a pas de port Ethernet comme exigé.
IT & NET SERVICES	-	-	-	-	Absence d'offre financière
IDS TECHNOLOGIE	-	42 543 209	33 034 507	38 296 763	Offre conforme et moins - disante

Attribution provisoire : IDS TECHNOLOGIE soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme et moins - disante pour un montant HT/HD de trente-trois millions trente-quatre mille cinq cent sept (33 034 507) Francs CFA et attribué à trente-huit millions deux cent quatre-vingt-seize mille sept cent soixante-trois (38 296 763) francs CFA après augmentation des quantités de 15 % conformément à la clause 39.1 des Instructions aux candidats.

Lot 3 : Interconnexion des postes déconcentrés du contrôle financier au site principal du SIGFIP.

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN HT/HD F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN HT/HD F CFA APRES CORRECTIONS	MONTANT D'ATTRIBUTION EN HT/HD F CFA	OBSERVATIONS
AFRIK CONSULT TELECOM	-	132 536 892	-	-	L'offre d'AFRIK CONSULT TELECOM est rejetée pour avoir proposé : (i) un Câble FTP Cat.5 au lieu de Câble FTP Cat.5e ; (ii) un Câble FTP Cat.5 outdoor au lieu de Câble FTP Cat.5e outdoor ; (iii) des Batteries pour onduleur 3 KVA de dimensions 99 x 100 x 151 mm / 15V au lieu des batteries de dimensions 142 x 183 x 173 mm / 12 V ; (iv) un onduleur d'autonomie à demi puissance de 9 minutes au lieu de 11 minutes ; (v) n'avoir pas proposé de module SFP pour le Switch d'accès ; (vi) n'avoir pas proposé de spécifications techniques pour le Parefeu + VPN.
ITSC	-	173 665 322	-	-	L'offre d'ITSC est rejetée pour les motifs suivants : (i) avoir proposé un onduleur d'autonomie à demi puissance de 9 minutes au lieu de 11 minutes ; (ii) n'avoir pas proposé d'accessoires PoE ni d'Ethernet surge protector pour l'équipement radio point à point au niveau de l'interconnexion des trois ministères ; (iii) avoir proposé des onduleurs (Onduleur pour la protection des équipements actifs) de technologie Line interactive au lieu des onduleurs de technologie On-Line double conversion au niveau de l'interconnexion des trois ministères.
ICS SARL	-	116 041 961	89 265 388	-	Offre conforme mais pas moins - disante
MAPCOM	-	158 543 104	135 729 363	-	Offre conforme mais pas moins- disante
BETEIR	-	98 285 993	83 293 851	-	Offre conforme mais pas moins - disante
IT & NET SERVICES	-	-	-	-	Absence d'offre financière
IDS TECHNOLOGIE	-	90 589 872	76 986 832	86 352 243	Offre conforme et moins - disante

Attribution provisoire : IDS TECHNOLOGIE soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme et moins - disante pour un montant HT/HD de soixante-seize millions neuf cent quatre-vingt-six mille huit cent trente-deux (76 986 832) Francs CFA et attribué à quatre-vingt-six millions trois cent cinquante-deux mille deux cent quarante-trois (86 352 243) Francs CFA après augmentation des quantités de 15 % conformément à la clause 39.1 des Instructions aux candidats.

La Personne Responsable des Marchés
Publics et Délégations de Service Public
Koffi Mawuéna AME GAVI



Avec nous, plus vous épargnez
plus vous êtes contents !

McCANN



Épargne à retraits libres

3,5 %

Épargne
rémunérée dès
le 1^{er} franc !

Épargne bonus bloquée au moins 1 an

4,5 %

Jeu soumis à l'autorisation et sous le contrôle d'un huissier de justice.

Avec Orabank épargnez à votre rythme et profitez d'un taux d'intérêt avantageux. Vous avez le choix entre une épargne à retraits libres, CSE rémunérée à 3,5 %, et une épargne bloquée au moins un an, CSE Bonus rémunérée à 4,5% .

Profitez-en pour tenter de remporter l'un des lots de la super tombola.

Pour plus d'informations, rendez-vous à votre agence Orabank ou appelez le 00 (228) 22 21 62 21.
www.orabank.net

Retrouvez-nous à l'adresse Groupe Orabank sur :      

Orabank, un partenaire à votre écoute

Un 2^e festival de rugby 100 % féminin jeudi dernier à Lomé

Les associations française «*Terre en Mêlée et Togo en Mêlée*», avec le soutien de la Fédération Togolaise de Rugby (FTR), ont organisé le 2^e festival de rugby 100% féminin jeudi dernier au Centre Culturel Loyola de Lomé. Des travaux en atelier avec 24 éducateurs de rugby ont fait place aux différents matchs des sélections en présence du coordinateur de Terre en Mêlée, M. Sébastien Blazy et le président de Togo en Mêlée, M. Ouro Koumoni Mahawiya.

Après un premier festival de rugby 100 % féminin couplé de remise d'équipements en septembre, les associations Terre en Mêlée de France et Togo en Mêlée ont fait converger jeudi, une centaine de jeunes filles issues des écoles de rugby de Lomé et ses environs pour un deuxième festival de rugby 100 % féminin.

Sous l'encadrement de 24 éducateurs de rugby, les jeunes filles joueuses sont passées dans les différents ateliers où elles ont travaillé la vitesse, l'agilité, le contact, le plaquage, la solidarité et la

coopération. Des matchs entre des sélections ont suivi ces travaux en atelier pour mettre en application les enseignements reçus en atelier par les éducateurs. Selon le coordinateur de l'association française Terre en Mêlée, M. Sébastien Blazy, l'ambition des organisateurs est de contribuer au développement du rugby éducatif pour aller vers les objectifs du développement durable de l'ONU y compris la mixité du rugby féminin au rugby masculin et la sensibilisation à la protection de l'environnement et à



Les joueuses de rugby et encadreurs ont immortalisé l'évènement.

l'accès au sport pour tous dans le monde entier. Il a ajouté que le niveau des joueuses est très convainquant et le progrès est envisageable.

Au terme de l'évènement, c'est un sentiment de satisfaction qui a animé le président de l'association «*Togo en Mêlée*», M. Ouro Koumoni Mahawiya qui a saisi l'opportunité pour exprimer sa gratitude aux différents partenaires, notamment l'association «*Terre en Mêlée*».

Siméon EGBADE

CYCLISME / Le Burkinabè Sorgho remporte le 31^e Tour du Faso

Le Burkinabè Mathias Sorgho a remporté hier au terme de la 10^e et dernière étape à Ouagadougou le 31^e Tour du Faso, encadré par un important dispositif sécuritaire.



Le Burkinabè Mathias Sorgho, vainqueur du tour, porté en triomphe par des spectateurs.

L'étape finale a été remportée au sprint par le Belge Timmy De Boes (Team Flanders), auteur de sa troisième victoire d'étape en plus du contre-la-montre par équipes.

«*Notre pays subit ces dernières années pas mal d'attaques. Ce Tour permet de montrer qu'au Burkina on peut organiser des choses*

merveilleuses sans que l'insécurité dérange.

C'est une joie. La population est très contente. Regardez comment la population est sortie sur les routes pour nous accueillir ! », a affirmé le vainqueur, porté en triomphe par des centaines de spectateurs après le passage de la ligne d'arrivée. Une des épreuves de

cyclisme les plus anciennes du calendrier africain, le Tour du Faso, qui a rassemblé des milliers de spectateurs à Ouagadougou mais surtout le long des routes du pays, peine à survivre dans un pays, en proie à des attaques djihadistes récurrentes depuis 2016.

Cette année, le Tour n'a rassemblé qu'une

soixantaine de coureurs, avec l'absence notable des Marocains vainqueurs de l'édition 2017, mais aussi le forfait de dernière minute de l'équipe française des Clubs de la Défense de Médéric Clain notamment. La formation avait fait le déplacement à Ouagadougou avant de renoncer pour des «*motifs sécuritaires*», selon les organisateurs.

Plusieurs étapes du Tour passaient par la zone classée «*orange*» par le ministère des

Affaires étrangères français «*déconseillée sauf raison impérative*». Les autorités avaient déployé un important dispositif tout au long des dix jours de course qui s'est finalement déroulée sans

incident. Nouveauté cette année, la course a fait une incursion au Ghana voisin.

(AFP)

Classement général final

1. Mathias Sorgho (BFA) 28 h 22 : 42
2. Sjors Handgraaf (NED) à 0 : 13
3. Dieter Bouvry (BEL) 1 : 33
4. Rick Nobel (NED) 1 : 40
5. Julian Hellmann (GER) 2 : 01

Tirage n° 71 de LOTO SAM

Samedi, la LONATO a procédé à son siège à Lomé, au tirage n° 71 de LOTO SAM, qui a naturellement fait des gagnants.

Lors du précédent tirage de Loto SAM, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire

des lots de moins de 1.000.000 F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

RESULTAT

02 62 52 76 19

N° de base :

02

FOOTBALL / Résultats de la 6^e Journée de la D1

Foadan - Sara Sport 1-1 Gbikinti - DYTO 1-0 Gomido - ASKO 2-0 AS OTR - Angés 3-1
ASCK - Maranatha 2-0 Semassi - Gbohloesu 1-0 Togo-Port - Koroki 3-1

Tirage n° 515 de LOTO KADOO

Vendredi, 02 Novembre, le LOTO KADOO était au numéro 515 dont le tirage a été fait sans bonus, conformément aux règles du jeu.

Vendredi dernier, c'est à Lomé, Kévé, Kpalimé et à Kara que des gagnants de gros lots ont été dénombrés.

Ainsi dans la capitale, nous avons recensé deux lots de 1.000.000 F CFA, un lot de 1.250.000 F CFA, un gros lot de 2.500.000 F CFA, et un maxi gros lot de 10.000.000 F CFA,

gagnés auprès des opérateurs 5008, 60121, 60731, 30141, et 70300.

A Kévé, Kpalimé et à Kara ce sont respectivement, un gros lot de 3.000.000 F CFA et deux lots de 1.250.000 F CFA, qui ont été répertoriés sur les points de vente 9119, 40050 et 1037.

Après le grand tirage régional du 27 juillet 2018, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, vous pouvez gagner

jusqu'à 500.000 F CFA.

Au tirage, un gros lot de 2.000.000 F CFA est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 640 lots allant de 5 000 F CFA à 100.000 F CFA, vous

attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2018, dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

RESULTAT

46 38 82 04 64

N° de base :

46

Togo Presse

Directeur de Publication	Rémy Banafey ASSIH
Directeur de la Rédaction	Anoumou KATE-AZIAGLO
Rédacteur en chef	Kossi N'BOUKE
Secrétaire général de la Rédaction	Essosinam BASSADOU
Actualités nationales et Reportages	Komlan Ayodou DENGUEWA
Etranger	Messan GOLI
Sport	Siméon EGBADE
Directeur de la Production et de la Qualité	Kokou HOUSSOU
Directeur Commercial	Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par

La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)

Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08

Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66

1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg